



# Évaluation des synergies et des collaborations établies par SIA et ses partenaires dans la zone d'intervention commune du programme Feed Good au Burkina Faso

Rapport Final



**ETUDES ACTION CONSEILS (E.A.C)**

L'expertise au service du développement

01 BP 5385 Ouagadougou 01

Email : [eac@fasonet.bf](mailto:eac@fasonet.bf)

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	ii
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	1
<b>INTRODUCTION</b> .....	2
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	3
<b>I - RAPPEL DU CONTEXTE</b> .....	5
<b>II - OBJECTIFS ET QUESTIONS DE L'ÉVALUATION</b> .....	7
<b>III - MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION</b> .....	9
<b>3.1. Démarche méthodologique</b> .....	9
<b>3.2. Situation des personnes consultées</b> .....	10
<b>IV – RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION</b> .....	11
<b>4.1 Bilan de la mise en œuvre</b> .....	11
4.1.1 Observations sur l'implémentation de la note de cadrage .....	11
4.1.2 Actions développées dans le cadre du programme commun.....	12
4.1.3 Perceptions sur la mise en œuvre des synergies.....	13
<b>4.2. Coordination entre parties prenantes</b> .....	15
4.2.1 Cartographie et interactions des acteurs .....	15
4.2.2 Mécanisme de coordination.....	17
<b>4.3. Effets induits par l'approche intervention commune</b> .....	18
4.3.1 Capitalisation des acquis.....	18
4.3.2 Aperçu sur les changements observés dans la zone commune .....	20
4.3.3 Contraintes relevées dans la mise en œuvre du programme .....	23
<b>4.4 Pertinence et durabilité</b> .....	23
4.4.1. Analyse de la pertinence de l'approche .....	24
4.4.2. Analyse de la durabilité.....	27
<b>V - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....	29
<b>5.1 Conclusion</b> .....	29
<b>5.2 Recommandations</b> .....	30
<b>ANNEXES</b> .....	I
<b>Annexe 1 : Note Analytique : Actualisation de la Logique d'Intervention Commune dans la Province du Kouritenga</b> .....	I
<b>Annexe 2 : Liste des personnes consultées</b> .....	VII
<b>Annexe 3 : Participants au focus group</b> .....	VIII
<b>Annexe 4 : Termes de référence de la mission</b> .....	X
<b>Annexe 5 : Guide d'entretien</b> .....	XI

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AE	:	Agroécologie
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
AJEC	:	Association Jeunesse Ecocitoyenne
AMR	:	Association Monde Rural
APFI	:	Association de Promotion de la Finance Inclusive du Burkina
APFD	:	Association pour Promotion des Femmes de Dassoui
APIL	:	Action pour la Promotion des Initiatives Locales
ARFA	:	Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie
AWFK	:	Association Wendyam des Femmes de Koupéla
CEAS	:	Centre Écologique Albert Schweitzer
CES	:	Conservation des Eaux et des Sols
CNABio		Conseil National de l’Agriculture Biologique
COGES	:	Comité de Gestion
DGD	:	Coopération belge au Développement
DRS	:	Défense et Restauration des Sols
EAC	:	Études Actions Conseils
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PA-SD	:	Plan d’Actions pour la Stabilisation et le Développement
PCD	:	Plan Communal de développement
PDI	:	Personne Déplacée Interne
PFNL	:	Produits Forestiers Non Ligneux
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
PTAI		Plan de Travail Annuel et d’Investissement Intégré
SAD	:	Système Alimentaire Durable
SCOOP	:	Société Coopérative
SIA		Humundi (Ex. SOS Faim), Iles de Paix, Autre Terre
SPG	:	Système Participatif de Garantie
TDR	:	Termes de référence

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1 : Synthèse de la démarche méthodologique</b> .....	9
<b>Figure 2 : Cartographie et interactions des acteurs entretenus</b> .....	16

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1 : Situation des personnes consultées</b> .....	10
<b>Tableau 2 : Synergies identifiées par les ONG SIA et leurs partenaires dans la zone commune</b> .....	14
<b>Tableau 3 : Réalisations conjointes et d’interactions complémentaires</b> .....	18

**Tableau 4 :** Analyse de quelques changements générés par l'approche intervention dans la zone commune .....22

## REMERCIEMENTS

Le Cabinet d'Études Action Conseils (EAC) tient à exprimer sa gratitude à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cette évaluation.

L'équipe d'évaluation était composée de :

- M. Adama Belemviré, chef d'équipe, expert en évaluation et sécurité alimentaire,
- Dr Moussa Ouédraogo, expert en systèmes alimentaires durables, analyse des conflits et cohésion sociale,
- Dr Aïcha Tapsoba, **Économiste** de l'environnement et des ressources naturelles

Au sein du Consortium SIA, l'évaluation a été coordonnée par les membres du comité de coordination des évaluations au Burkina Faso, qui ont assuré la gestion de l'ensemble du processus. Ce comité comprenait des représentants des trois ONG partenaires :

- **ONG Autre Terre** : M. Christian LEGAY, Mme Eva Fernandez
- **ONG Humundi** : Mme Alimata SAWADOGO, M. Françoise Vandercam
- **ONG Îles de Paix** : M. Abdoulaye S. TRAORE et Mme Trinette Slaa
- **La personne chargée d'appui aux synergies** : Mme Martine Tarwandpanga Minoungou

La précieuse assistance du personnel des trois ONG SIA, tant au siège à Bruxelles qu'au Burkina Faso, a été déterminante. Leur disponibilité, leurs contributions et leurs conseils ont grandement facilité la mise en œuvre de cette évaluation.

Cette évaluation a également bénéficié des apports essentiels d'autres parties prenantes, notamment les partenaires de mise en œuvre des trois ONG SIA au Burkina Faso, les services techniques, les municipalités, ainsi que les communautés, coopératives et associations bénéficiaires de l'intervention. Ces différentes contributions, indispensables au travail de l'équipe d'évaluation, sont profondément appréciées.

## INTRODUCTION

Dans un contexte de développement où les dynamiques sociales et économiques évoluent rapidement, il est crucial d'évaluer régulièrement l'impact des interventions mises en place. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation intermédiaire de la stratégie d'intervention commune menée par les ONG SIA Humundi (précédemment SOS Faim,), Iles de Paix et Autre Terre. Ces ONG sont regroupées dans un consortium dénommé "SIA" et leurs partenaires de mise en œuvre dans la province du Kourittenga, retenue comme étant le territoire d'intervention partagé.

L'objectif principal de la présente évaluation est d'apprécier les résultats de cette intervention, en mettant l'accent sur les synergies entre les différentes parties prenantes. À travers cette analyse, il s'agit d'identifier les réalisations et les défis rencontrés jusqu'à présent, afin de fournir des recommandations concrètes pour d'éventuels ajustements à mi-parcours de la mise en œuvre.

De plus, cette évaluation vise à proposer des orientations qui aideront le consortium dans la préparation de son prochain programme commun 2027-2031 à soumettre à la coopération belge. En s'appuyant sur les données collectées et les retours d'expérience des parties prenantes, ce rapport aspire à suggérer des pistes pour renforcer l'efficacité et la pertinence des actions futures.

Nous remercions tous les partenaires et participants qui ont contribué à cette évaluation et espérons que les résultats présentés ici favoriseront des discussions enrichissantes en vue de parvenir à des propositions de consolidation et de renforcement des acquis des actions en cours et à venir dans la mise en œuvre de la stratégie d'intervention commune.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le rapport évalue la stratégie d'intervention commune menée par les ONG SIA (Humundi, Iles de Paix et Autre Terre) et leurs partenaires dans la province du Kourittenga au Burkina Faso financée par la Coopération belge au Développement dans le cadre du programme Feed Good. L'objectif principal est de mesurer l'efficacité des synergies entre partenaires et de proposer des ajustements pour la poursuite des actions en cours et la formulation du prochain programme.

La stratégie d'intervention commune vise à développer des systèmes alimentaires durables (SAD) et un environnement sain en se concentrant sur les trois axes suivants :

1. Production agricole respectueuse de l'environnement et développement territorial ;
2. Gestion des déchets solides ;
3. Promotion de l'entrepreneuriat local.

Les activités se déroulent dans une zone commune (la province du Kourittenga) pour maximiser l'impact en combinant les ressources et les expertises des partenaires.

Sur le plan du **bilan de la mise en œuvre de la note de cadrage**, les actions menées reflètent les besoins locaux en matière de production agroécologique, de gestion des déchets, et d'entrepreneuriat. Des avancées sont notées dans la promotion de bonnes pratiques agricoles (production de compost, valorisation des déchets, etc.) et de soutien aux femmes entrepreneures. Cependant, la note de cadrage n'a pas été suffisamment diffusée ni appropriée par tous les acteurs. De même l'absence de planification opérationnelle commune dans la note de cadrage a limité la coordination et l'efficacité des synergies.

Sur le plan de la **coordination entre parties prenantes**, les plateformes de collaboration (WhatsApp, rappel par la personne ressource commune) facilitent le partage d'informations et l'élaboration de bilans trimestriels. Des efforts de mutualisation des ressources et des compétences sont observés. Mais l'absence d'un plan d'actions intégré et de mécanismes de suivi spécifiques à la zone commune ont réduit l'efficacité des collaborations.

Sur le plan des **effets induits**, l'évaluation relève entre autres :

- l'adoption de pratiques agroécologiques et d'innovations agricoles ;
- la création de centres de traitement des déchets en partenariat avec ENABEL et la promotion de l'économie circulaire (recyclage des déchets solides, compostage) ;
- la valorisation des produits locaux ;
- le renforcement de l'entrepreneuriat féminin et ;
- l'inclusion accrue des jeunes et des femmes dans les sphères décisionnelles locales

Cependant, les impacts sur le développement territorial inclusif et la citoyenneté mondiale restent limités et il est noté la faible collaboration avec les autorités locales dans certains domaines de changement (gestion des déchets, production agricole<sup>1</sup>).

Sur le plan de la **pertinence et de la durabilité**, l'approche intégrée est adaptée aux défis locaux, notamment en matière de résilience climatique, gestion des déchets et autonomisation économique des femmes et des jeunes. Elle répond aux priorités locales et nationales, notamment en matière de sécurité alimentaire, d'autonomisation des femmes et

---

<sup>1</sup> Les interactions avec les services en charge de l'agriculture à Koupéla ont révélé que ces derniers n'étaient pas vraiment impliqués ni informés des actions entreprises dans ce domaine.

d'entrepreneuriat. L'approche intégrée assure une complémentarité entre les axes d'action (production durable, gestion des déchets, entrepreneuriat).

Cependant, la mise en œuvre des synergies est restée théorique dans certains cas, ou a porté sur des actions ponctuelles alors qu'elle aurait été plus pertinente si basée sur la chaîne de résultats. La durabilité économique et sociale est renforcée par l'inclusion des jeunes et des femmes, et les mécanismes d'autofinancement (tontines, subventions, mise en relation avec IMF) qui permettent une autonomie progressive des coopératives. Cependant les questions foncières et la lenteur administrative peuvent freiner l'institutionnalisation des actions. De même, l'absence d'une approche plus globale et multi-acteurs (nexus) constitue une limite pour prendre en compte les contraintes contextuelles et les préoccupations des acteurs.

En conclusion, l'approche d'intervention commune est pertinente et prometteuse, mais elle nécessite une meilleure structuration et coordination. En capitalisant sur les synergies et en renforçant la participation locale, le programme peut contribuer efficacement à un développement territorial durable et inclusif dans la province du Kourittenga. C'est pourquoi les recommandations suivantes ont été formulées :

**À court terme (jusqu'en 2026) :** 1) Relire et compléter la note de cadrage ; 2) Élaborer un plan de travail annuel intégré ; 3) Concevoir et mettre en place des outils consensuels de programmation et de suivi de la mise en œuvre des activités ; 4) Tenir des COGES/rencontres spécifiques à la zone commune ; 5) Définir des marqueurs/indicateurs de progrès pour la mise en œuvre des synergies ; 6) Responsabiliser la personne-ressource commune pour le suivi de la mise en œuvre du plan de travail annuel intégré et 7) Communiquer davantage sur la stratégie de l'approche intervention commune.

**À long terme (après 2026) :** 1) Reconduire le programme commun pour consolider les acquis ; 2) Adopter une approche nexus<sup>2</sup> adaptée dans la zone commune pour prendre en compte l'analyse du contexte et la préoccupation des acteurs ; 3) Conclure des protocoles d'accord avec les services techniques en partenariat avec les autorités communales ; 4) Allouer des ressources financières pour la mise en œuvre de l'intervention commune.

---

<sup>2</sup> L'approche Nexus se réfère à la synergie et à la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix. Cette approche vise à créer des solutions intégrées qui tiennent compte des besoins immédiats ainsi que des défis à long terme dans des contextes souvent marqués par des conflits, des crises humanitaires ou des instabilités.

## I - RAPPEL DU CONTEXTE

Le programme Feed Good, financé par la Coopération belge au Développement et de l'aide humanitaire (DGD) et mis en œuvre par un consortium de trois ONG belges, Humundi (Ex. SOS faim), Iles de Paix et Autre Terre, est l'objet de l'évaluation intermédiaire. Ce partenariat entre les ONG SIA vise à développer ensemble des systèmes alimentaires durables et un environnement sain. La Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, la Bolivie, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Mali, l'Ouganda, le Pérou, le Sénégal et la Tanzanie sont les pays concernés par ce programme. Au Burkina Faso, ce programme est mis en œuvre dans les Régions du Centre, Centre-Nord, Centre-Ouest, Nord, Plateau Central, Boucle du Mouhoun, Est et Centre-Est. La particularité du Centre-Est et précisément la province du Kourittenga est qu'elle est la zone choisie et où les trois ONG SIA se retrouvent pour mettre en œuvre le programme commun. Le consortium y intervient à travers une dizaine de partenaires (ONG/OSC). Ainsi, afin de soutenir les acteurs des systèmes alimentaires et de promouvoir l'émergence de systèmes alimentaires durables (SAD) dans ses zones d'intervention au Burkina Faso, le programme a choisi d'agir spécifiquement sur trois (3) axes prioritaires :

- le renforcement de dynamiques productives et commerciales durables ;
- le soutien à un cadre institutionnel et politique favorable à la transition agroécologique et à la construction de systèmes alimentaires durables (SAD) ;
- le renforcement de dynamiques sociales et citoyennes favorables à l'émergence de SAD.

Toutefois, il convient de souligner que la mission d'évaluation ne se concentre pas sur la mise en œuvre complète du programme Feed Good au Burkina Faso. En effet, à la suite des conclusions de l'évaluation du programme SIA1 (2017-2021) menée en 2019, les ONG SIA ont décidé de mener une intervention commune sur un territoire partagé pour renforcer leur collaboration et créer plus d'impacts. Dans cette optique, chacune des trois ONG SIA et ses partenaires effectuent cette intervention de manière indépendante dans la province de Kourittenga. Afin de mettre en œuvre cette intervention commune, les trois ONG SIA ont élaboré ensemble une note de cadrage en 2021. Il est indiqué dans cette note que les trois ONG SIA vont coopérer dans un programme commun pour un développement intégré du territoire partagé afin de contribuer à la vision énoncée dans la Théorie du Changement (ToC) commun. Ledit programme commun définit son champ d'action en se concentrant sur cinq domaines de changement :

- **Domaine 1** : Modes de production agroécologiques et gestion durable de l'environnement ;
- **Domaine 2** : Systèmes de collecte, de stockage, de transformation et de commercialisation équitables et durables ;
- **Domaine 3** : Développement territorial inclusif soutenant la co-construction de systèmes alimentaires durables et la gestion durable de l'environnement ;
- **Domaine 5** : Engagement et mobilisation des citoyens pour le développement des SAD et d'une citoyenneté mondiale et solidaire ;
- **Domaine 6** : Participation des femmes aux différents niveaux de gestion de l'environnement et des SAD.

Par ailleurs, l'intervention des ONG SIA dans le cadre du programme commun devra permettre, d'une part, d'harmoniser les approches et de mener des actions concertées et synergiques au profit des populations locales, et de les mettre en cohérence avec les orientations définies par les cadres locaux de concertation et entreprendre des synergies avec d'autres acteurs d'autre part. La province du Kourittenga est retenue comme territoire partagé pour la mise en œuvre du programme commun. Le choix de cette province a été motivé par les raisons suivantes :

- zone d'intervention des trois ONG SIA (Humundi, Iles de paix et Autre Terre) ;
- l'une des trois ONG, en l'occurrence Iles de paix est établie dans la province ;

La pertinence du choix du territoire partagé est également liée aux spécificités socio-économiques de la localité.

En ce qui concerne les obstacles entravant le développement de la province, on note :

- la forte pression sur les ressources naturelles (foncière, forestière, ...) ;
- une prépondérance des systèmes extensifs des productions agrosylvopastorales ;
- l'utilisation abusive des produits chimiques dans l'agriculture ;
- une mauvaise gestion des déchets solides (sachets plastiques, ménagers, ...) ;
- la récurrence des conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources naturelles ;
- un faible emploi des jeunes et des femmes ;
- un faible développement de l'esprit d'innovation pour améliorer la qualité et la commercialisation des produits ;
- l'afflux de plus en plus important des Personnes Déplacées Internes (PDI) ;
- des activités à majorité conduites de façon artisanale ;
- la persistance de la pauvreté monétaire et alimentaire ;

Quant aux facteurs favorables, on peut retenir :

- l'existence de nombreuses activités porteuses et rentables dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et la mécanique ;
- le dynamisme des communes urbaines de Koupéla et Pouytenga ;
- l'existence d'opportunités pour la promotion de l'entrepreneuriat dans divers secteurs ;
- la forte implication des femmes dans la transformation et la commercialisation des produits locaux ;
- l'existence des services techniques d'appui-conseils ;
- la forte implication des jeunes dans les activités commerciales ;
- l'existence de nombreuses associations de développement ;
- l'intervention d'autres projets de développement dans la localité.

Tous ces facteurs aussi bien limitants que favorables justifient une approche holistique et multi-acteurs pour répondre efficacement aux besoins de développement des populations. C'est pourquoi, le programme commun des 3 ONGs a défini son domaine de concentration sur trois axes thématiques stratégiques qui soutiennent la logique d'une intervention commune :

(i) la production maraichère et vivrière respectueuse de l'environnement et le développement territorial, du ressort de Iles de Paix ;

(ii) l'amélioration de la maîtrise d'ouvrage communale dans la gestion des déchets solides qui relèverait de Autre Terre qui vient en appui à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets solides.

(iii) la promotion du secteur de l'entrepreneuriat, de la transformation et de la commercialisation des produits locaux, du ressort de Humundi qui vient en appui à la post-production collective, au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits agrosylvopastoraux, et par ricochet, appui à la structuration des unions/SCOOPs.

Cette intervention commune ambitionne ainsi adopter une approche intégrée et complémentaire, visant à répondre aux défis locaux de manière cohérente et durable. En articulant leurs interventions autour de la production agricole respectueuse de l'environnement, de la gestion des déchets solides et de la promotion de l'entrepreneuriat local, les trois ONG et leurs partenaires contribuent à un développement territorial harmonieux et inclusif.

## II - OBJECTIFS ET QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation intermédiaire vise principalement à apprécier les résultats de la mise en place de l'intervention commune et des synergies développées entre les ONG SIA et leurs partenaires dans la province du Kourittenga. Elle vise aussi à formuler des recommandations concernant certains ajustements à effectuer d'ici la fin du programme en cours et à fournir une analyse qui viendra enrichir la réflexion du consortium sur la formulation du prochain programme commun.

Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- a) Comprendre et apprécier le fonctionnement de la dynamique commune ; il s'agit pour ce premier sous-objectif, au-delà de l'analyse des synergies :
  - d'investiguer surtout le niveau d'intégration des actions du consortium dans la zone commune d'intervention afin d'apprécier les blocages, les acquis et d'identifier les pistes d'amélioration ;
  - d'établir un bilan de ce qui a été mis en place par les équipes SIA et leurs partenaires dans la province du Kourittenga à ce jour et ce qui reste à développer dans le cadre de l'intervention commune ;
  - d'analyser la qualité des synergies et de la coordination des actions développées par les ONG SIA et leurs partenaires dans le cadre de l'intervention commune et identifier les forces et insuffisances dans la mise en œuvre et le suivi de l'intervention commune dans la province du Kourittenga ;
  - de tirer des leçons au regard des difficultés, succès et défis de l'intervention commune dans la zone.
- b) Examiner les changements que les actions développées dans le cadre de l'intervention commune ont induits dans les familles, les communautés et pour les partenaires de mise en œuvre dans la zone commune ;

- c) Mesurer et analyser le degré d'atteinte des résultats ainsi que leur qualité en termes de co-construction d'un SAD dans la province du Kourittenga à travers le renforcement de ses acteurs ;
- d) Vérifier la pertinence et la durabilité de la stratégie développée pour répondre à l'objectif de participer à la co-construction d'un système alimentaire durable dans la province du Kourittenga ;
- e) Proposer des recommandations/orientations permettant :
  - d'améliorer le fonctionnement de l'approche commune dans la zone, gagner en efficacité et en impact et assurer l'atteinte de l'objectif fixé d'ici fin 2026 ; ;
  - d'alimenter la réflexion du consortium dans le cadre de la formulation d'un nouveau programme 2027-2031.

À cet effet, les questions d'évaluation ont été organisées autour des aspects clés suivants :

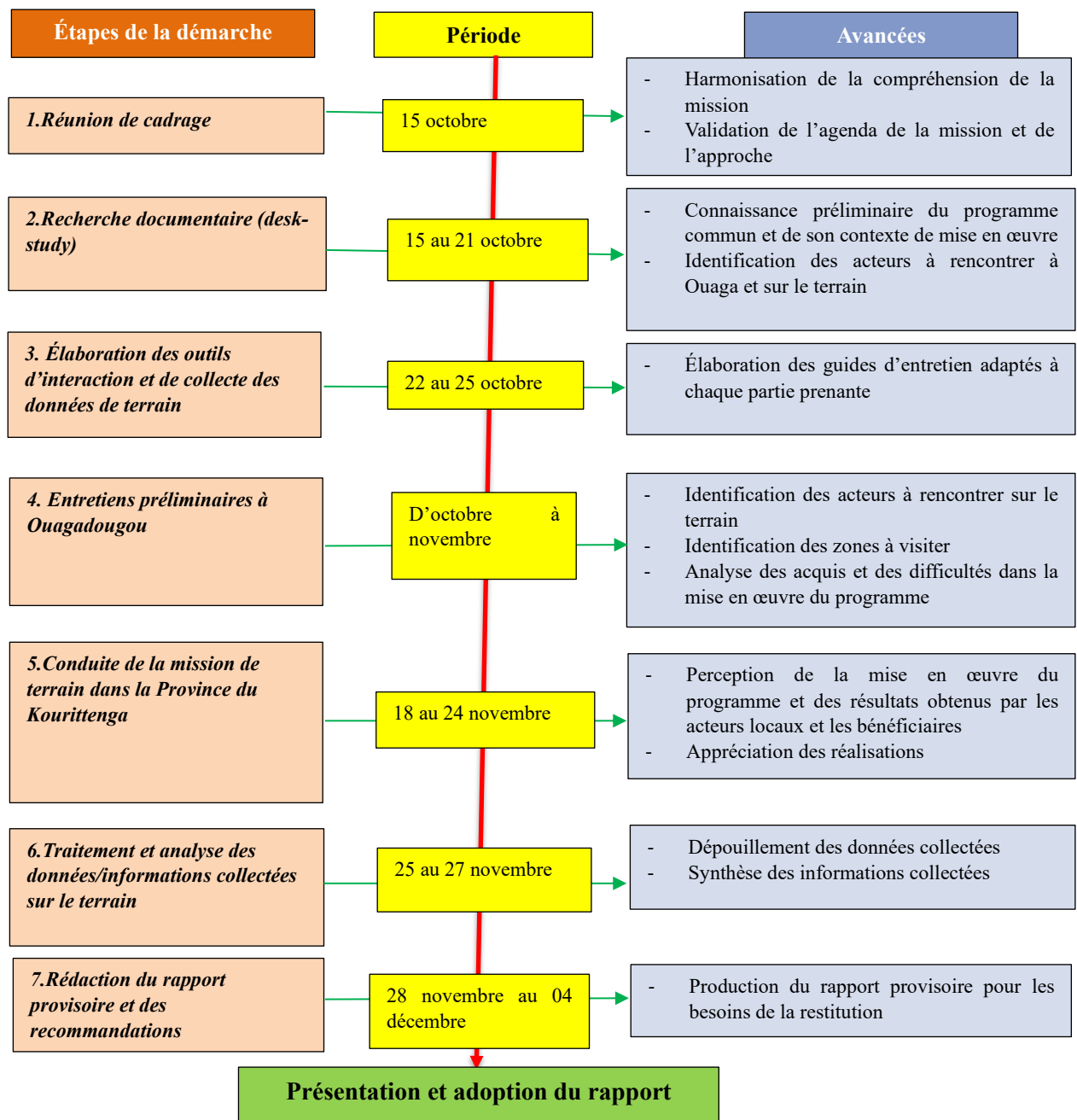
- le bilan de mise en œuvre ;
- la coordination entre acteurs dans la zone commune ;
- les résultats observés ;
- la pertinence et la durabilité de la stratégie ;
- la formulation des recommandations.

### III - MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

#### 3.1. Démarche méthodologique

La méthodologie adoptée pour la conduite de l'évaluation, qui se base essentiellement sur une approche qualitative, comprend sept (07) étapes présentées dans le schéma ci-dessous.

**Figure 1 : Synthèse de la démarche méthodologique**



**Sur le plan théorique**, la méthodologie utilisée pour conduire l'étude s'est fondée sur une approche qualitative qui comprend les quatre (04) premières étapes. La première étape a consisté à l'organisation et la tenue d'une rencontre de cadrage qui a permis aux commanditaires et au bureau d'études de s'accorder sur la compréhension de la mission et l'approche de l'évaluation. La seconde étape a consisté en l'exploitation documentaire (desk-study) à partir de documents fournis par les trois ONG SIA, les ONG nationales partenaires et la ressource humaine commune (note de cadrage de l'intervention commune, rapports, document de programme Feed Good, ...); ce qui a permis aux consultants de mieux s'approprier le programme commun, d'apprécier certaines avancées et d'identifier les centres d'intérêt.

Les informations et les données de la revue documentaire ont contribué à faciliter l'élaboration et la finalisation des outils d'interaction et de collecte de données sur le terrain (étape 3). Les entretiens préliminaires (étape 4) avec les acteurs centraux du programme, notamment les trois ONG SIA et certains de leurs partenaires à Ouagadougou ont permis de recueillir des informations supplémentaires sur le contexte de mise en place du programme et sa mise en œuvre à travers l'administration d'un guide d'entretien autour des questions d'évaluation contenues dans les termes de référence (TDR). De manière générale, l'approche qualitative a permis de cerner les perceptions des différents acteurs et parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre de l'intervention commune.

**Sur le plan pratique**, la mission de terrain a été conduite dans la province du Kourittenga, notamment dans les localités de Kanrin, Koupéla, et Dassoui (Dialgaye). Les échanges (étape 5) avec les différents acteurs ont été conduits sous forme d'entretiens individuels ou groupés (focus group). Les contenus des échanges et autres documents obtenus sur le terrain ont été traités et analysés (étape 6) dans la perspective de la rédaction du présent rapport (étape 7).

### 3.2. Situation des personnes consultées

Le tableau suivant présente l'échantillon de personnes consultées dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de l'intervention commune.

**Tableau 1** : Situation des personnes consultées

Structure d'appartenance	Nb de pers
1. ONG SIA (Humundi, Iles de Paix, AT)	9
2. SIA Belgique	4
3. Personne ressource commune	1
4. ONG partenaires de SIA (Yolse Tuuma, CEAS, CNABio, ARFA)	7
5. Bénéficiaires (APFD, AWFK, MPME)	56
6. Autres parties prenantes (services techniques, mairie)	3
<b>Total</b>	<b>83</b>

Source : Données EAC décembre 2024

Les échanges avec les bénéficiaires se sont déroulés dans les villages de Kanrin et Koupéla (situés dans la commune de Koupéla), ainsi qu'à Dassui (dans la commune de Dialguaye). On note que les interactions ont été plus importantes avec les bénéficiaires de la zone commune. Cela garantit des résultats de l'étude centrés sur leurs besoins et priorités.

## IV – RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

### 4.1 Bilan de la mise en œuvre

L'analyse du bilan de la mise en œuvre s'articule autour des observations sur la note de cadrage, des actions développées par les parties prenantes ainsi que leurs perceptions sur la mise en œuvre des synergies.

#### 4.1.1 Observations sur l'implémentation de la note de cadrage

Avant de discuter du bilan de la mise en œuvre de la note de cadrage<sup>3</sup> du programme commun d'intervention, il est essentiel de présenter les principales observations faites lors des échanges avec la majorité des acteurs impliqués :

L'enthousiasme et le dynamisme qui ont prévalu au cours de l'élaboration de la note de cadrage n'auraient pas été suffisamment poursuivis. Cela n'a pas favorisé une diffusion adéquate et surtout une appropriation de ladite note par les acteurs impliqués.

Selon les personnes interviewées, même si la note de cadrage établit clairement son champ d'action et les résultats transformationnels poursuivis, elle ne précise pas les techniques et les modalités de planification opérationnelle des activités à réaliser. De leur avis, le processus de rédaction de la note de cadrage n'a pas été achevé. Ce qui n'a pas donné aux différents acteurs impliqués la possibilité de coconstruire de manière concrète les synergies requises pour la réalisation du programme.

L'intervention commune vise à promouvoir une approche multi-acteurs où les différents acteurs impliqués combinent leurs efforts et rassemblent leurs ressources (humaines, techniques et financières) afin de réaliser les domaines de changement souhaités. Malheureusement, beaucoup d'acteurs concernés (les associations bénéficiaires, les services techniques partenaires et dans une certaine mesure les ONG locales partenaires) ne se sont pas appropriés suffisamment du concept, quand ils ne l'ignorent pas simplement. Dans certains cas, cette situation n'a pas permis d'améliorer la coordination et la concertation dans la conception et la réalisation des activités sur le terrain.

De manière générale, il ressort cependant des interactions que la stratégie de l'intervention commune bien maîtrisée est une approche pertinente et très adaptée qui répond au contexte de la zone et aux besoins des populations cibles. Selon la majorité des personnes interviewées, en mettant en commun les ressources techniques, humaines et financières de tous les acteurs concernés, il est plus facile de répondre de manière holistique aux diverses préoccupations des populations bénéficiaires et de poser les fondations solides d'une approche de développement local qui contribue à la réalisation de résultats transformationnels sur le terrain. À cet effet, il est souhaitable pour la plupart des interlocuteurs, d'apporter les ajustements requis afin de rectifier les lacunes et les insuffisances, et de renforcer les connaissances et les bonnes pratiques acquises

---

<sup>3</sup> Dans les termes de référence, la note de cadrage a été présentée comme le référentiel devant guider la mise en œuvre des synergies.

afin de poursuivre cette expérience prometteuse. C'est dans ce contexte que des actions ont été initiées sur le terrain par les différents acteurs parties prenantes dans la zone d'intervention partagée.

#### 4.1.2 Actions développées dans le cadre du programme commun

La note de cadrage du programme commun d'intervention a défini son champ d'action en se concentrant sur cinq domaines de transformation<sup>4</sup>. Les données collectées auprès des différentes parties prenantes ont permis de mettre en exergue les actions développées sur le terrain en lien avec ces domaines de changements :

- *En lien avec la promotion des modes de production agroécologique (domaine de changement 1) : les ONG Iles de Paix et ARFA ont réalisé au profit de la SCOOP Teeg-Wende à Kanrin une unité de production de compost. Cette installation qui occupe une superficie de 0,5 à 0,75 hectare comprend : 01 forage, 01 magasin de stockage et 69 fosses fumières. Grâce à cette infrastructure, la coopérative est en mesure de produire un biofertilisant de haute qualité, qu'elle commercialise sur les marchés de Koupéla, Fada, Tenkodogo, Pouytenga, en particulier auprès des producteurs maraîchers. Cette initiative permet non seulement de valoriser les déchets organiques, mais contribue également à l'amélioration de la qualité des sols et à la durabilité des pratiques agricoles. Selon les bénéficiaires la production annuelle de compost s'élève à 52 tonnes, soit 32,5 tonnes commercialisées et les 17 tonnes résiduelles (à la granulométrie plus grossière) utilisées pour leurs propres champs. Par ailleurs, il y'a la valorisation et la promotion de la production hors sol respectueuse de l'environnement au profit des producteurs individuels.*



Fosses de compostage à Kanrin



Site de la Scoop Teeg-Wende

- 
- <sup>4</sup> domaine de changement 1 : Modes de production agroécologiques et gestion durable de l'environnement.
  - domaine de changement 2 : Systèmes de collecte, de stockage, de transformation et de commercialisation équitables et durables.
  - domaine de changement 3 : Développement territorial inclusif soutenant la co-construction de systèmes alimentaires durables et la gestion durable de l'environnement.
  - domaine de changement 5 : Engagement et mobilisation des citoyens pour le développement des SAD et d'une citoyenneté mondiale et solidaire.
  - domaine de changement 6 : Participation des femmes aux différents niveaux de gestion de l'environnement et des SAD.

- *En lien avec l'entrepreneuriat équitable et durable<sup>5</sup> (domaine de changement 2) : il est développé par les femmes de AWFK et APFD/N accompagnées par l'ONG Humundi, qui sont dans l'agroalimentaire (transformation et commercialisation des produits agricoles, des PFNL) ; les 4 associations (Hummanis, Teng yilgré, AJEC et Wuum taaba) soutenues par le CEAS Burkina intervenant dans le recyclage des déchets solides.*
- *En lien avec la participation des femmes aux différents niveaux de gestion de l'environnement et des SAD (domaine de changement 6) : les associations Hummanis, Wuum taaba, AJEC et Teng yilgré composées à plus de 90% par la gent féminine contribuent à la collecte et au tri des déchets solides. La SCOOP Teeg-wende et APFD contribuent à la préservation de l'environnement à travers la promotion des biofertilisants.*

Les actions menées dans les trois premiers domaines de changement concourent au développement des Systèmes Alimentaires Durables. Toutefois, l'évaluation n'a pas permis de mettre en évidence des actions concrètes sur le terrain en rapport avec les deux autres domaines de changement :

Pour le **domaine de changement 3** (*Développement territorial inclusif soutenant la co-construction de systèmes alimentaires durables et la gestion durable de l'environnement*), les coupes budgétaires ont conduit Iles de Paix par exemple à réduire les dépenses allouées à cette composante. Par exemple, le recrutement de l'**Association Monde Rural (AMR)**, initialement prévu pour adresser cette problématique, a dû être abandonné. L'objectif de cette action était de renforcer les capacités des élus afin que les communautés villageoises puissent faire entendre leur voix auprès des conseils municipaux, garantissant ainsi les droits des paysans lors des délibérations. De plus, des représentations théâtrales étaient envisagées pour sensibiliser les élus et les accompagner dans une prise de décision équitable et respectueuse des droits.

Pour le **domaine de changement 5** (*Engagement et mobilisation des citoyens pour le développement des systèmes alimentaires durables et d'une citoyenneté mondiale et solidaire*), certaines actions menées par le **CNABio** ne sont pas reflétées dans la zone commune. Ce manque d'actions concrètes a engendré une faiblesse dans la relance des politiques locales. Cette lacune, identifiée lors de l'évaluation, souligne l'absence de répercussion de ces initiatives au niveau de la zone commune, limitant ainsi leur impact global.

#### 4.1.3 Perceptions sur la mise en œuvre des synergies

Les synergies ont été identifiées avec les partenaires de mise en œuvre du programme dans la zone commune pour assurer plus d'impacts en menant ensemble des actions sur un territoire. À cet effet, chacune des parties prenantes a identifié des synergies en lien avec ses activités où elle peut se positionner afin d'apporter de la valeur ajoutée dans le développement intégré du territoire commun. La Coopération belge au Développement (DGD) a également encouragé l'approche Synergie pour créer plus d'impact au niveau des bénéficiaires.

---

<sup>5</sup> Systèmes de collecte, de stockage, de transformation et de commercialisation équitables et durables.

**Tableau 2 :** Synergies identifiées par les ONG SIA et leurs partenaires dans la zone commune

N°	Désignation
1	Partage d'informations sur les prévisions ou programmes d'activités par les ONG SIA et partenaires de la zone commune
2	Tenue de réunions/sorties conjointes dans la zone commune
3	Organisation d'actions communes de promotion et de plaidoyer en faveur des SAD et la Gestion Durable de l'Environnement dans la province du Kourittenga
4	Renforcement des capacités organisationnelles, techniques, entrepreneuriales et commerciales des Coopératives appuyées
5	Intégration des cibles de Autre Terre (CEAS) et Humundi (APFD, AWFK) dans les appuis-conseils de IdP (ARFA)
6	Partage d'informations de marchés de niche agro écologiques sur des filières porteuses comme le Niébé, le Soja, le Sésame
7	Identifier et capitaliser les bonnes pratiques et approches innovantes en matière de synergies dans la zone commune
8	Plaidoyer pour un accès au financement
9	Mise en relation entre Coopératives de producteurs et Coopératives de transformation
10	Appui à la mise en place d'unités économiques

Source : Synergies SIA, zone commune 2022-2023

Chaque synergie est coordonnée par une organisation lead, avec la participation d'organisations membres variées, ce qui démontre un effort collaboratif pour atteindre des objectifs communs. De plus, les partenariats incluent des acteurs divers tels que Humundi, ARFA, Autre Terre, et d'autres ONG ou associations locales, garantissant une représentativité large dans les actions. Parmi les 10 synergies, 4 sont effectivement mises en œuvre avec des résultats concrets (**synergies 1, 2, 4 et 9**) ; 3 synergies sont partiellement effectives ou limitées par des contraintes opérationnelles (**synergies 5, 6 et 10**) et 3 autres synergies ne sont pas encore réellement mises en œuvre (**synergies 3, 7 et 8**). Les obstacles mentionnés incluent des difficultés logistiques, un manque d'innovations identifiées ou des limitations dans les ressources disponibles pour répondre à la demande.

Toutes les synergies sont de nature **opérationnelle**, ce qui traduit une focalisation sur des actions concrètes et directes (formations, partage d'informations, mises en relation, etc.). Cependant, aucune synergie n'est mentionnée comme stratégique ou financière, limitant potentiellement leur portée à long terme ou leur durabilité.

Cela met en lumière des efforts de collaboration significatifs entre différentes organisations, mais l'effectivité globale reste partielle, avec des opportunités d'amélioration dans la planification, le suivi, et l'intégration d'une dimension stratégique ou financière. Un tableau en annexe détaille les synergies définies pour les activités, en précisant les organisations leads, les organisations membres, l'effectivité et la nature de chaque synergie.

Il ressort des entretiens que les synergies devraient aussi favoriser les cadres de concertation/communication interne et externe, la conduite et le suivi-évaluation des activités, le partage de connaissances et de compétences, la recherche de partenariat et de financement ainsi que la prise en compte de la crise sécuritaire dans la province du Kourittenga. En somme cette approche synergique n'est autre que de la complémentarité et/ou la mutualisation des compétences, des expertises et des ressources dans la conduite des différentes activités menées au niveau de la zone commune. Cette complémentarité peut ne pas se réaliser à la même période/dates (de manière spontanée), mais en continuité à la suite de l'activité d'une autre

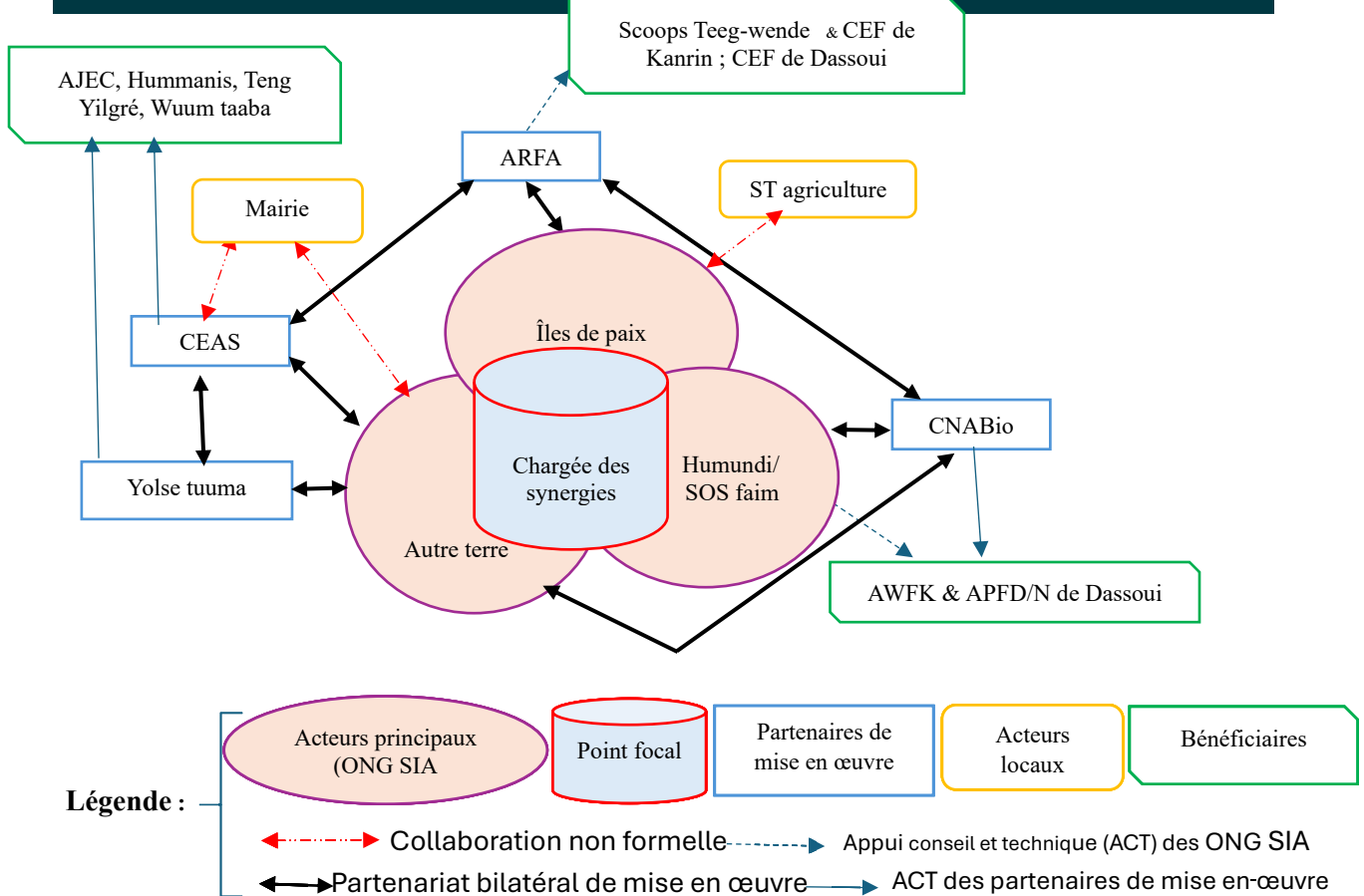
ONG/d'un partenaire. Alors que la synergie, en plus de la complémentarité et de l'articulation des actions, évoque aussi la notion d'efficacité à travers l'intervention d'ensemble sur une même activité afin de créer une économie d'échelle. De plus, il n'existe aucune planification commune, ni d'objectifs précis définis et encore moins de lignes budgétaires allouées pour la mise en œuvre des synergies, quoique certaines ne nécessitent pas de ressources financières supplémentaires. En somme, les synergies sous l'angle de la mutualisation des compétences et des ressources sont faites entre acteurs prometteurs (ONG SIA) et partenaires de mise en œuvre. En zone commune, elles devaient permettre l'utilisation de l'expertise pour optimiser en temps, en ressources et consolider les résultats.

## **4.2. Coordination entre parties prenantes**

### **4.2.1 Cartographie et interactions des acteurs**

La cartographie des interactions entretenues entre les parties prenantes lors de la collecte des données (figure ci-dessous) permet de cerner leurs positions et d'appréhender leurs contributions dans la conduite de l'intervention commune comme présenté dans la figure 2 :

## Evaluation intermédiaire des synergies et collaborations établies par SIA et ses partenaires en zone commune



**Figure 2 : Cartographie et interactions des acteurs entretenus**

Les responsabilités des ONG SIA sont différentes et autonomes. Humundi assure la collecte, le stockage, la transformation et la commercialisation équitables et durables des produits agricoles et forestiers non ligneux. L'ONG Îles de Paix a pour rôle la production durable (agroécologie et agriculture bio). Cette dernière bénéficiera durant la période à venir de l'expertise de Humundi pour le renforcement des capacités des SCOOPS de Maraîchers et de Producteurs dans la zone commune en matière de vie associative et de gestion de coopérative. Autre Terre travaille sur la gestion des déchets solides. Le point focal de ces ONG SIA recruté au poste de Ressource Humaine Commune (RHC), chargée des synergies, assure la veille pour une conduite des synergies d'actions dans la zone commune. Cette complémentarité vise à créer une chaîne de valeurs intégrée et efficiente tout en optimisant les ressources aussi bien humaines que matériels et financières.

Les partenaires de mise en œuvre tels que :

- CNABio, appuie les associations féminines dans la certification et la labélisation de leurs produits de transformation. Il certifie les sites de production maraîchère et accompagne également les producteurs dans la certification biologique selon le Système Participatif de Garantie (SPG).
- CEAS Burkina, contribue à l'autonomisation d'unités économiques de collecte et de valorisation des déchets solides. Il accompagne les plans d'affaires montés par les associations de collecte et de recyclage des déchets.

- ARFA, accompagne les producteurs, qu'ils soient individuels (ménages) ou regroupés en SCOOPS (maraîchage ou compostage), en les formant aux pratiques agroécologiques. Elle les sensibilise également aux opérations post-récolte, notamment à l'hygiène des produits et au stockage approprié des récoltes. Par ailleurs, ARFA promeut activement l'agroécologie et l'agriculture biologique, et elle encourage l'agriculture hors sol selon les principes agroécologiques.
- Yolse tuuma, assure un accompagnement technique et de réseautage au profit des quatre associations de collecte des déchets du CEAS Burkina et des associations de transformatrices d'Humundi. Elle assure des formations en marketing, analyse des marchés, analyse concurrentielle, montage de plans d'affaires, AGR et gouvernance (diagnostics organisationnels, appui conseil). Cependant l'intervention de Yolse Tuuma reste limitée selon les associations au regard de leurs attentes dans la zone commune.

#### 4.2.2 Mécanisme de coordination

La note de cadrage élaborée en 2021 définit bien les thématiques à couvrir, mais pas clairement la contribution et la responsabilité de chaque ONG SIA et de ses partenaires affiliés dans la mise en œuvre. L'analyse du mécanisme de coordination va s'articuler autour des dimensions organisationnelle, communicationnelle et opérationnelle.

- Au plan organisationnel : il n'y a pas un document de planification intégrée qui permet d'élaborer des indicateurs communs pour le suivi. Les parties prenantes (ONG SIA et partenaires de mise en œuvre) font des échanges de compétences et de connaissances, mais il n'existe pas de programme d'actions intégré. Chaque ONG élabore et met en œuvre son propre agenda d'actions dans la zone commune. Cependant, ces agendas restent non coordonnés et manquent d'harmonisation. C'est l'exemple de la tenue des sessions du COGES où chaque acteur présente son agenda. La synchronisation est recherchée à travers la présentation de ces agendas mais il n'existe pas pour l'instant de mécanisme/outil pour l'opérationnaliser.
- Au plan communicationnel : l'intervention commune a favorisé une communication plus fluide entre les ONG SIA et leurs partenaires. De plus en plus, les pratiques de collaboration intègrent le partage des informations et des données (plans d'actions trimestriels, rapports et bilans d'activités, ...). Cette communication se fait au moyen d'une plateforme WhatsApp et dans le cadre des COGES. Le groupe WhatsApp est animé par la Chargée des synergies qui rappelle régulièrement les points focaux des ONG SIA et leurs partenaires pour le partage des informations. Quant à l'organisation des COGES, elle se fait de manière tournante entre les ONG SIA. Les sessions du COGES se tiennent 4 fois par an autour de la planification (plan de travail et suivi des activités), et du bilan de chacune des trois ONG. Au cours de ces réunions, les sujets évoqués traitent entre autres de la mise en œuvre du programme SIA incluant le "sous-programme" zone commune. Chaque ONG communique le bilan des activités du trimestre et projette les perspectives pour le trimestre à venir. Des plaidoyers communautaires et aussi des interpellations à l'endroit des autorités sont fréquents. SIA joue un rôle actif dans de nombreuses actions de plaidoyer, organisées soit par des faitières d'organisations paysannes, soit en collaboration avec elles. Les 3 sièges

des ONG SIA publient également des revues périodiques conjointes interpellatrices. Toutefois, le volet plaidoyer reste à être renforcé avec des notes de plaidoyer, chartes, etc. Il faut cependant noter l'absence de COGES spécifique à la zone commune qui ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des préoccupations des parties prenantes. Ce qui justifie la faible appropriation de l'approche d'intervention commune surtout par les associations bénéficiaires et les acteurs locaux.

- Au plan opérationnel : il a manqué une planification commune spécifique à la zone commune, si bien que chaque ONG est restée autonome dans la mise en œuvre de son plan d'actions. Les plans opérationnels sont généralement élaborés dans le cadre de la tenue des foires, des journées promotionnelles et de plaidoyer, du festival ALIMENTERRE délocalisé, des journées internationales de sécurité sanitaire des aliments. Cette déficience n'a pas facilité la coordination et la concertation dans la mise en œuvre de l'intervention commune sur territoire partagé. Ce qui fait que la volonté d'implémenter les synergies sur le terrain est restée dans beaucoup de cas théorique.

### 4.3. Effets induits par l'approche intervention commune

#### 4.3.1 Capitalisation des acquis

L'analyse des informations collectées sur la mise en œuvre des différentes activités met en lumière les efforts déployés par les trois ONG SIA et leurs partenaires pour appliquer l'approche d'intervention commune dans la zone partagée. Bien que cette approche soit encore en cours de déploiement, les résultats obtenus à ce jour offrent des enseignements et des leviers essentiels pour son amélioration. Le tableau ci-dessous présente les réalisations conjointes et les interactions complémentaires entre les parties prenantes, visant à générer des impacts plus significatifs au profit des populations cibles.

**Tableau 3** : Réalisations conjointes et d'interactions complémentaires

Associations bénéficiaires	Réalisations	ONGs partenaires	Interactions complémentaires
SCOOPS Teeg-Wende de Kanrin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition d'une unité de production de compost (69 fosses fumières, forage, magasin)</li> <li>- Production et commercialisation d'un biofertilisant</li> <li>- Amélioration de la qualité des sols</li> <li>- Renforcement des capacités en bonnes pratiques agricoles, compostage et CES/DRES</li> </ul>	ARFA	CNABio pour la certification (en vue)
APFD / Dassoui	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production biologique</li> <li>- Transformation du maïs et du niébé en couscous et en biscuits</li> <li>- Techniques de transformation</li> <li>- Recherche de marché (participation aux foires)</li> <li>- Certification biologique</li> </ul>	Humundi, ARFA	CNABio, Yolse Tuuma
Ménages producteurs du village de Dassoui	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de techniques agroécologiques (zaï, demi-lune, compostage, reboisement,</li> </ul>	ARFA, Iles de Paix	APFD

Associations bénéficiaires	Réalisations	ONGs partenaires	Interactions complémentaires
	<ul style="list-style-type: none"> <li>plantations d'espèces utiles, élevage, récupération de terre)</li> <li>- Équipement en matériel de fauche et conservation du fourrage</li> <li>- Formation et équipement avicole</li> </ul>		
Culture maraîchère hors sol / Koupèla	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'engrais et de pesticides bio</li> <li>- Assistance technique</li> <li>- Dotation en équipements</li> </ul>	ARFA/Iles de Paix	Néant
Association Wend Yam des femmes du Kourittenga	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transformation agroalimentaire (maïs, riz, Mong bean, beurre de karité, néré, petit mil)</li> <li>- Formation sur l'hygiène et le marketing social</li> <li>- Construction et équipement d'une boutique</li> <li>- Acquisition d'un tricycle</li> <li>- Réalisation d'un forage</li> <li>- Recherche de marchés</li> <li>- Mise en relation avec des producteurs de niébé certifiés</li> </ul>	Humundi	CNABio, ARFA
Associations de collecte des déchets de Koupèla (Wum Taaba, Teng Yilgré et AJEC à Koupèla)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et tri des déchets</li> <li>- Compostage</li> <li>- Recyclage des pneus usés</li> </ul>	CEAS Burkina, Yolse Tuuma,	ENABEL via ECOBEL

Source : Données collectées auprès des bénéficiaires au cours de la mission de terrain en novembre 2024

L'analyse du tableau révèle une concentration des activités des ONG impliquées à Koupèla et à Dassoui. La diversité des appuis aux mêmes bénéficiaires peut également être appréciée (c'est l'exemple de l'APFD de Dassoui appuyée par Yolse tuuma, Humundi, CNABio et ARFA). Tout cela facilite la réalisation des chaînes de résultats afin de créer les changements souhaités de manière plus efficace. Par exemple, lors des échanges sur le terrain, le constat établit qu'en fonction de la nature de l'appui, les associations cibles ont reçu une formation théorique sur les techniques appropriées par l'une des ONG impliquées. Une fois les connaissances acquises par les bénéficiaires, une seconde ONG intervient pour l'implémentation pratique ou pour renforcer leurs capacités en leur fournissant des équipements nécessaires pour la production (associations de collecte des déchets de Koupèla : Wum Taaba, Teng Yilgré et AJEC à Koupèla dotées en équipements par CEAS Burkina, Autre terre et la Mairie).

Pour la valorisation et/ou l'écoulement des productions, les bénéficiaires sont accompagnés par l'ONG compétente dans les domaines de la transformation et de la commercialisation (c'est l'exemple de Humundi pour la valorisation des produits agricoles au profit des APFD de Dassoui et AWFK ; CNABio pour la labélisation des produits transformés en vue de la commercialisation).

Enfin, pour assurer la durabilité des actions entreprises, les bénéficiaires reçoivent le soutien d'une des ONG telle que Autre Terre à travers son partenaire, l'Association Yolse Tuuma. Cette assistance leur permet de se former en des organisations plus solides, comme les SCOOPS qui

leur offrent une facilité d'accès aux guichets de financement et aux marchés. Toutefois, dans la pratique les trois ONG et leurs partenaires travaillent de manière isolée. Ce qui ne permet pas toujours de mettre en exergue la valeur ajoutée de leur approche d'intervention commune/synergique. Néanmoins, les initiatives en cours sur le terrain permettent de tirer quelques enseignements et bonnes pratiques à valoriser dans la poursuite de la mise en œuvre de l'intervention commune. Ce sont :

- **l'optimisation de l'utilisation des ressources humaines existantes** : en effet, à partir des échanges avec les ONG impliquées dans la réalisation de l'intervention commune, il est de plus en plus facile de demander l'expertise là où elle est disponible. Par exemple, Humundi a la possibilité de demander une expertise disponible à îles de Paix, et inversement.
- **l'amélioration des performances dans la mise en œuvre de la chaîne des résultats** : dans l'intervention commune, la réalisation des six domaines de changement souhaités nécessite la mise en œuvre de nombreuses activités qui ne relèvent pas du domaine d'expertise d'une seule ONG. Cependant, la méthode utilisée dans l'intervention commune permet de gérer presque toutes les activités (formation, acquisition d'équipements, appui-conseil, comme dans le cas de la gestion des déchets par les associations locales) qui doivent concourir aux résultats transformationnels souhaités. De plus, elle permet de faire le lien entre les actions entreprises à leurs effets et impacts sur les populations ciblées. Elle offre également la possibilité de voir comment les investissements ou les initiatives particulières engendrent des résultats quantifiables et contribuent à des transformations plus globales au niveau socio-économique. (Illustration de l'assistance apportée aux membres de l'APFD à Dassoui).
- **la mutualisation des ressources financières et la réalisation des économies d'échelle** : la synergie dans la zone d'intervention commune apporterait également une valeur ajoutée. Lors des entretiens avec les représentants des ONG, des expériences telles que le covoiturage (chaque fois qu'il y'a des activités au Kourittenga), la prise en charge des frais de certaines réunions de concertation/coordination (au moins 4 fois par an), l'absence de doubles emplois dans la gestion des activités qui auraient permis de réduire les dépenses, ont été citées. Toutefois, leurs effets n'ont pas pu être clairement repérés et mesurés durant la mission de collecte des données. Il est cependant évident qu'à moyen/long terme, une telle approche de coopération entre les différents acteurs peut favoriser l'amélioration de l'utilisation des ressources financières. Ce qui réduirait les coûts et augmenterait l'efficacité du programme.

#### 4.3.2 Aperçu sur les changements observés dans la zone commune

La note de cadrage a défini quatre secteurs de changement souhaités que sont : (i) la gestion des déchets solides, (ii) la production maraîchère et vivrière, (iii) le développement Territorial et (iv) l'entrepreneuriat. L'analyse des données collectées a permis d'apprécier les changements induits par l'approche intervention commune. Au nombre de ces changements :

- L'appui à la création des centres de traitement des déchets à travers l'aménagement et l'organisation des acteurs de collecte ;
- La collecte des déchets assurée par les associations locales ;
- La promotion de l'économie circulaire à travers le recyclage des déchets, etc.
- L'adoption des bonnes pratiques AE ainsi que des innovations agricoles ;
- La collaboration avec la recherche scientifique ;
- La participation des jeunes et des femmes dans les sphères de prise de décision au sein des SCOOPS ;
- La promotion de la consommation des produits locaux ;
- L'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités dans l'accès aux ressources ;
- La valorisation et la promotion des produits agroécologiques.

Elle a également permis de recenser les forces et les faiblesses de ces secteurs de changement consignées dans le tableau ci-dessous. En outre, les opportunités en faveur du changement y sont relatées.

**Tableau 4 :** Analyse de quelques changements générés par l'approche intervention dans la zone commune

<b>Secteur de changement</b>	<b>Changements observés</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesse/limite</b>	<b>Opportunité</b>
<b>Gestion des déchets solides</b>	Appui à la création des centres de traitement des déchets ; collecte des déchets assurée par les associations locales ; recyclage des déchets, etc.	Compétences disponibles ; expertise en matière de collecte, de tri et de recyclage ; Existence d'infrastructures de gestion.	Faible capacité organisationnelle ; faible collaboration entre les structures ; compétence transférée aux collectivités locales sans mesures d'accompagnement ; il n'existe toujours pas de système efficace de tri.	Développement d'une synergie d'actions ; financements disponibles ; libéralisation des services de collecte ; compostage.
<b>Production maraîchère et vivrière</b>	Adoption de bonnes pratiques AE ; adoption d'innovations agricoles ; collaboration avec la recherche scientifique.	Compétences disponibles, certification Bio-SPG par le CNABio ; existence d'associations certifiées.	Prédominance de l'agriculture conventionnelle ; forte utilisation des engrais et pesticides chimiques.	Développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique ; développement de chaînes de valeurs.
<b>Développement Territorial</b>	Participation des jeunes et des femmes dans les sphères de prise de décision ; promotion de la consommation des produits locaux.	Existence d'espaces de concertation et d'autoformation pour les jeunes et les femmes.	Développement rural (développement des SAD) géré toujours par les services déconcentrés de l'État ; faible prise en compte des acteurs du monde rural ; absence de cadre de concertation entre le monde rural et le conseil municipal.	Existence d'un cadre législatif favorable ; potentialités productives disponibles.
<b>Entrepreneuriat</b>	Autonomisation des femmes ; réduction des inégalités dans l'accès aux ressources ; valorisation et promotion des produits agroécologiques.	Potentiel (ressource humaine et matière première) disponible pour l'entrepreneuriat dans les domaines porteurs et rentables ; valorisation et commercialisation des produits transformés.	Faible niveau de structuration et de fonctionnement des Scoops ; circuit de distribution étroit et restreint.	Existence de microfinances ; existence d'un centre de formalisation d'entreprise.

### 4.3.3 Contraintes relevées dans la mise en œuvre du programme

L'analyse de la mise en pratique de l'approche d'intervention commune a révélé certains obstacles et lacunes qui ont entravé les résultats escomptés. Ce sont :

- **Le démarrage non synchronisé des programmes** : les programmes des ONG SIA et des partenaires de mise en œuvre n'ont pas démarré au même moment ; ce qui a retardé la mise en place des synergies opérationnelles dans la zone commune ;
- **L'absence d'un plan d'actions commun et de budget alloué aux synergies** : cette situation a rendu la coordination et la mise en œuvre des actions conjointes plus complexes ;
- **La difficulté d'évaluer l'efficacité des synergies** : le niveau actuel des activités mises en œuvre ne permet pas l'évaluation des économies d'échelle réalisées en ce sens qu'il manque un mécanisme de suivi et des indicateurs d'évaluation ;
- **La non-formalisation du partenariat avec certains services techniques** freine l'élan de leur implication réelle dans la mise en œuvre des synergies. Ces services reprochent l'absence de protocole d'accord de travail formalisé ;
- **La faible appropriation du concept d'intervention commune par les acteurs impliqués** : de manière générale, les associations et les services techniques ne se sont pas appropriés de l'approche ou l'ignorent simplement ; ceci pourrait trouver son explication dans la faiblesse constatée dans la communication et/ou la diffusion de l'information ;
- **La non-perception de la majorité des associations bénéficiaires des synergies mises en œuvre par les ONG parties prenantes** (Iles de Paix, Humundi, Autre Terre, ARFA, CNABio, CEAS Burkina, etc...) dans la conduite de l'intervention commune. La majorité ignore que l'intervention de l'une ou l'autre ONG et/ou partenaire (quoique autonome dans ses actions) se fait dans le cadre la mise en œuvre de l'approche commune ;
- **Des actions non concertées entre certaines ONG impliquées dans l'intervention commune** (à titre d'illustration CEAS Burkina et Autre Terre dans la dotation de matériels de gestion des déchets déposés à la mairie) ;
- **Absence de structure de coordination et de concertation** impliquant les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de l'intervention commune sur le terrain.

### 4.4 Pertinence et durabilité

La pertinence de l'approche est analysée sous les angles du développement d'un SAD à l'échelle territoriale, de la complémentarité des actions des ONG SIA et leurs partenaires de mise en œuvre et de l'alignement aux politiques et aux plans locaux. La durabilité du Programme Feed Good et de l'approche intervention commune s'analyse suivant les quatre

piliers suivants : économie, social, environnement et institutionnel.

#### 4.4.1. Analyse de la pertinence de l'approche

##### 4.4.1.1 Pertinence de développement d'un SAD à l'échelle du territoire de la zone

L'approche intégrée représente une stratégie adaptée et efficace pour le développement territorial harmonieux du Kourittenga. La logique d'intervention présentée semble avoir un sens avéré pour le développement d'un système alimentaire durable (SAD) dans la province du Kourittenga, en raison des éléments suivants :

**Production alimentaire durable et respectueuse de l'environnement.** L'axe de la production maraîchère et vivrière respectueuse de l'environnement, porté par **Iles de Paix**, répond directement aux principes de durabilité. L'approche favorise la préservation/restauration des sols, la gestion efficace des ressources en eau et l'adoption de pratiques agroécologiques adaptées au climat et aux ressources locales. En s'alignant sur les besoins locaux et en intégrant les dimensions environnementales, cet axe contribue à renforcer la résilience des systèmes alimentaires locaux face aux chocs climatiques et à assurer une sécurité alimentaire durable.

**Valorisation des produits locaux et soutien à l'entrepreneuriat.** L'intervention de **Humundi** dans la transformation, la conservation, et la commercialisation des produits locaux est cruciale pour développer un SAD. Cette activité stimule la valeur ajoutée des produits locaux, tout en améliorant leur accès au marché (local et régional). Elle encourage une consommation locale, clé pour un système alimentaire territorialisé, tout en générant des revenus pour les populations, en particulier pour les femmes, qui sont au cœur de ces activités. Elle crée également de l'emploi aux jeunes et aux femmes. Il convient de mentionner ici, les actions menées par Iles de Paix pour sensibiliser les consommateurs à l'importance de privilégier la consommation des produits locaux et sain.

**Gestion des déchets solides et durabilité environnementale.** L'appui de **Autre Terre** à la gestion des déchets solides, particulièrement dans la commune de Koupéla, permet de répondre à un défi environnemental majeur. Une gestion efficace des déchets peut limiter la pollution environnementale, améliorer la santé publique et favoriser un cadre de vie propice au développement durable. Elle permet de promouvoir l'économie circulaire (recyclage des déchets).

**Complémentarité des axes et synergie pour un SAD.** La logique d'intervention repose sur une approche intégrée qui lie production, transformation, gestion des déchets et structuration des acteurs locaux. Cette synergie renforce la cohérence des actions et leur impact sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, condition essentielle pour le développement d'un SAD.

Cependant, le programme n'a pas suffisamment intégré les contraintes contextuelles et les préoccupations des acteurs. Il s'agit entre autres de l'afflux de la question des PDI, de la gestion des conflits, la concertation/coordination insuffisante avec les autres intervenants.

##### 4.4.1.2 Pertinence de la complémentarité des actions des trois ONG SIA dans la province du Kourittenga

La complémentarité des interventions des trois ONG SIA est particulièrement pertinente dans la province du Kourittenga, pour plusieurs raisons :

**Réponse adaptée aux besoins locaux.** Le contexte montre que les principales activités économiques (agriculture, élevage, commerce, transformation artisanale) sont cruciales pour le

dynamisme de la province, mais elles restent fragiles (pratiques artisanales, faibles innovations, marché limité). L'approche intégrée des ONG cible directement ces faiblesses. Par exemple : **Iles de Paix** soutient les producteurs en matière de durabilité ; **Humundi** améliore la post-production et les débouchés et **Autre Terre** pallie un problème environnemental clé (gestion des déchets), créant un cadre propice pour les autres initiatives.

**Valorisation des ressources locales.** La présence d'une demande en produits locaux (notamment dans les zones de transit comme Pouytenga et Koupéla) montre qu'il existe un potentiel économique inexploité. La complémentarité des actions permet de maximiser ce potentiel en structurant les activités et en assurant leur durabilité.

**Structuration des acteurs locaux et impact collectif.** Le défi du manque de structuration dans le secteur agricole est directement adressé par les interventions des ONG. La promotion des dynamiques collectives par Humundi et Autre Terre encourage une meilleure organisation des acteurs, essentielle pour une économie locale compétitive et inclusive. Bien que les initiatives individuelles soient également importantes, une telle approche collective a plus de chances de générer un impact à long terme et à grande échelle.

**Mutualisation des ressources et expertise multi-acteurs.** La coordination entre les trois ONG devra permettre une utilisation optimale des ressources et une meilleure couverture des besoins. Chaque ONG apporte une expertise spécifique qui complète les autres (production durable, gestion des déchets, entrepreneuriat), ce qui maximise l'impact global des interventions.

#### *4.4.1.3 Alignement avec les politiques nationales*

Le Programme est parfaitement aligné avec les orientations nationales. Il s'inscrit dans une logique de développement durable et inclusif qui répond aux priorités nationales (sécurité alimentaire, création d'emplois, résilience économique et gestion environnementale) tout en contribuant aux ODD globaux. En mettant l'accent sur la synergie entre production agricole durable, gestion des déchets et entrepreneuriat local, il représente une **réponse holistique** aux défis socio-économiques et environnementaux du Burkina Faso.

**Alignement avec le Plan opérationnel pour la souveraineté alimentaire et la création d'emplois décents dans le secteur agropastoral** (Offensive agropastorale et halieutique 2023). Le Programme participe à la création d'emplois en favorisant l'entrepreneuriat local, notamment dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits locaux. Cela contribue directement à la création d'emplois décents dans les chaînes de valeur agropastorales. Il participe à la production respectueuse de l'environnement en mettant l'accent sur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Il répond ainsi aux objectifs de durabilité et de résilience des systèmes agricoles du Plan.

**Alignement avec le Plan d'action pour la stabilisation et le développement.** Le Programme contribue à la stabilité sociale en prenant en compte les enjeux de cohésion sociale, en soutenant les activités économiques locales, ce qui réduit la vulnérabilité des populations, y compris celles déplacées par les conflits. Il contribue au développement territorial inclusif. L'approche intégrée du projet, qui couvre plusieurs secteurs (agriculture, déchets, entrepreneuriat), répond aux besoins de stabilisation économique et sociale tout en encourageant un développement territorial harmonieux.

**Alignement avec la Stratégie nationale de développement de l'agriculture** (SNDES 2016-2025). Le Programme participe à la Promotion de la durabilité et des chaînes de valeur locales

en contribuant à améliorer les chaînes de valeur agrosylvopastorales par la transformation et la commercialisation des produits locaux, une priorité identifiée par la SNDES. Il participe en outre au renforcement des capacités locales. Les activités de renforcement des capacités des producteurs et des entrepreneurs locaux s'alignent avec l'objectif de professionnaliser les acteurs du secteur agricole.

**Alignement avec la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN).** Le Programme contribue à **l'amélioration de la sécurité alimentaire**, en promouvant des pratiques agricoles qui augmentent la productivité tout en respectant l'environnement, ce qui contribue à la disponibilité et à l'accessibilité des aliments. Il participe au renforcement de la nutrition. Les activités de transformation et de promotion des produits locaux participent à l'amélioration de la diversité alimentaire et des apports nutritionnels, une dimension clé de la PNSAN.

**Alignement avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).** Le Programme contribue à plusieurs ODD :

- ODD 2 (Faim zéro) : Le Programme contribue à améliorer la sécurité alimentaire grâce à des pratiques agricoles durables et à l'augmentation des revenus des ménages ruraux ;
- ODD 8 (Travail décent et croissance économique) : En soutenant l'entrepreneuriat local et en créant des emplois dans la transformation et la commercialisation des produits, le projet répond aux objectifs de croissance économique inclusive ;
- ODD 12 (Consommation et production responsables) : La gestion des déchets solides et l'approche durable de production agricole sont alignées avec les principes d'une consommation et production responsables ;
- ODD 13 (Lutte contre le changement climatique) : Les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement réduisent les impacts négatifs de l'agriculture sur le climat.

#### *4.4.1.4 Alignement avec les plans locaux*

Le Programme est fortement aligné avec les Plans Communaux de Développement (PCD) des communes ciblées. Il répond aux besoins prioritaires identifiés dans les communes, notamment en matière de production agricole durable, de gestion des déchets solides et de promotion de l'entrepreneuriat local. Il exploite les potentialités économiques locales, telles que l'agriculture, le commerce et la transformation des produits locaux, identifiées comme secteurs porteurs dans les PCD. Il répond directement aux problématiques spécifiques telles que l'insuffisance des infrastructures pour la gestion des déchets et la faiblesse des initiatives structurées pour la valorisation des produits locaux. Enfin, le Programme favorise des solutions durables et participatives, en impliquant les acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre des activités, une démarche en phase avec les principes de gouvernance locale.

En adoptant une approche intégrée et inclusive, le Programme contribue au développement harmonieux des communes tout en renforçant la résilience économique et sociale des populations locales.

## 4.4.2. Analyse de la durabilité

### 4.4.2.1 Durabilité sociale

L'approche intervention commune est inclusive et touche une diversité d'acteurs (jeunes, femmes, les couches démunies, les PDI, ...) sur le terrain. Ce qui permet de renforcer le tissu social et le vivre ensemble. Le renforcement des capacités dont ces acteurs bénéficient leur permet une meilleure organisation pour accéder aux produits de base nécessaires à la conduite d'activités de transformation et de commercialisation. L'approche permet de partager les connaissances et savoir-faire au reste de la population.

### 4.4.2.2 Durabilité économique

Pour la question économique, la DGD finance les ONG SIA qui dégagent chacune une ligne budgétaire pour la conduite de ses activités dans la zone commune. Cependant, l'allocation du budget pour la zone commune se fait individuellement ou en concertation avec les partenaires affiliés alors que la logique voudrait qu'il y ait un budget dédié pour la conduite cohérente et harmonisée des activités.

Les ONG SIA avec leurs partenaires accompagnent les bénéficiaires à mettre en place des modèles économiques en fonction du statut de leurs entreprises qui puissent leur permettre d'assurer la continuité, de s'autofinancer et de couvrir leurs charges. Le renforcement de capacité permet aux coopératives d'être plus performantes. Elles développent elles-mêmes des mécanismes de "tontine" et sont capables de monter des dossiers pour bénéficier de subventions. C'est l'exemple de la subvention d'une valeur de 10 millions obtenue par les femmes de Dassoui (APFD) pour la réalisation d'un forage. La mise en relation des associations avec les institutions de microfinances les permet d'accéder à des ressources adaptées à leurs besoins. Le modèle de complémentarité permet aux associations de diversifier leur source d'appui et de réduire la dépendance à un seul partenaire. Ce qui constitue un gage de durabilité économique.



Trophée de l'APFD/N

#### *4.4.2.3 Durabilité environnementale*

L'éveil de conscience sur les avantages de l'agroécologie et de l'agriculture biologique est un atout en faveur de la préservation durable de l'environnement. Contrairement à l'agriculture conventionnelle qui utilise des engrais et pesticides chimiques de synthèse, l'agroécologie et l'agriculture biologique utilisent des savoirs endogènes, de la matière première qu'on peut trouver sur place (la paille, les déchets, etc.). Le CNABio accompagne les coopératives pour l'obtention de la norme bio SPG, leur permettant de s'appliquer dans leurs efforts non seulement de protection de l'environnement, mais aussi de conquête du marché extérieur. Des comités locaux de certification sont en cours de mise en place. Par ailleurs, il y a également l'œuvre d'assainissement de la ville de Koupela par des associations de collecte des déchets.

#### *4.4.2.4 Durabilité institutionnelle*

L'implication des autorités est une nécessité qui garantit la durabilité des actions de l'intervention commune dans la zone partagée. Cependant, les questions foncières, la lenteur administrative, l'absence de protocole d'accord de mise en œuvre sont des maux qui impactent négativement le cadre institutionnel de l'approche commune. L'exemple de la notice d'impact à réaliser avant le fonctionnement du centre de tri des déchets solides peut être cité ici. En outre, il y a le renforcement institutionnel des acteurs à travers la mise en place et le renforcement des SCOOPS conformation avec l'acte OHADA.

## V - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### 5.1 Conclusion

L'objectif principal de cette évaluation intermédiaire est d'apprécier les résultats de l'intervention commune et les synergies entre ses partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie de l'intervention commune. Il s'agit aussi de donner des recommandations pour des ajustements nécessaires et de proposer une analyse pour aider le consortium à préparer le prochain programme commun.

À cet effet, la mission qui a été conduite a permis d'explorer en profondeur les performances du programme commun dans la mise en œuvre des synergies et la poursuite des résultats transformationnels attendus.

Les résultats issus de cette analyse de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention commune ont démontré sa pertinence et son efficacité pour obtenir les résultats transformationnels avec quelques ajustements techniques et méthodologiques. En effet l'approche est en phase avec celle adoptée dans la mise en œuvre des référentiels nationaux et sectoriels de développement tels que le PNDES, le PA-SD, la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes, la promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes, etc. Également les actions retenues dans le programme commun correspondent aux besoins des populations, au contexte socio-économique de la zone d'intervention partagée et au contenu des plans locaux de développement des collectivités territoriales.

Les actions conduites sur le terrain par l'ensemble des parties prenantes ont produit quelques effets<sup>6</sup> en matière de gestion et de recyclage des déchets, d'adoption des bonnes pratiques d'agroécologie et des innovations agricoles, de participation des jeunes et des femmes dans les sphères décisionnelles au niveau villageois et d'autonomisation des femmes et des jeunes à travers la promotion de l'entrepreneuriat. Ces résultats sont le fruit des mécanismes de synergies et de complémentarités mis en œuvre par l'ensemble des parties prenantes<sup>7</sup>. Elles ont permis en outre une certaine concentration des activités, accélérant ainsi la production des effets positifs attendus sur l'amélioration des systèmes alimentaires durables dans les localités cibles. L'amélioration de ces synergies devra permettre de diversifier les activités pour répondre de manière plus efficace à la chaîne des résultats en vue de poursuivre les changements attendus. Des domaines d'amélioration et des ajustements nécessaires ont été identifiés en vue de renforcer les acquis et les performances dans la mise en œuvre de la stratégie de l'intervention commune.

Il s'agit entre autres de la nécessité de revisiter la note de cadrage et de la compléter par un plan d'actions communes, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de travail intégré pour faciliter la coordination et la concertation dans la mise en œuvre des activités et d'adopter une approche nexus dans la zone commune. Une telle approche permet de mettre en évidence les interconnexions et les interdépendances reliant la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la gestion des ressources naturelles, le développement économique local et la cohésion sociale.

---

<sup>6</sup> Tableau d'analyse de quelques changements générés par l'approche d'intervention dans la zone commune.

<sup>7</sup> Tableau d'exemple de réalisations conjointes et de concentration des activités ; Tableau : nature des synergies et leur effectivité.

## 5.2 Recommandations

Au regard des analyses faites sur les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de l'intervention commune, des suggestions et recommandations sont formulées :

### *Dans le court terme (jusqu'en 2026) :*

1. Relire et compléter la note de cadrage pour faciliter la mise en œuvre de l'approche : il s'agit d'élaborer un plan d'actions commun qui couvrira le reste du délai imparti à l'exécution du programme commun.
2. Élaborer un plan de travail annuel intégré (PTAI) : ce plan de travail définit la responsabilité de chaque ONG SIA et de ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les ressources à allouer.
3. Concevoir et mettre en place des outils consensuels de programmation et de suivi de la mise en œuvre des activités planifiées dans la zone commune. Ces outils devront être maîtrisés par l'ensemble des parties prenantes pour faciliter le partage des informations et la production des supports nécessaires à la coordination/concertation.
4. Tenir des COGES/rencontres spécifiques à la zone commune pour permettre de faire des planifications plus réalistes afin que chaque acteur puisse participer pleinement.
5. Définir des marqueurs/indicateurs de progrès pour la mise en œuvre des synergies.
6. Responsabiliser la personne-ressource commune pour le suivi de la mise en œuvre du plan de travail annuel intégré. Elle se chargera également de l'élaboration consolidée des rapports d'activités.
7. Communiquer davantage sur la stratégie de l'approche intervention commune de manière à permettre son appropriation par les partenaires financiers, les populations et l'administration locale. À cet effet, il est nécessaire de créer un poste en communication et en plaidoyer pour la zone commune qui travaillera en tandem avec la chargée des synergies.

### *Après (2026, dans le cadre du nouveau programme) :*

1. Reconduire le programme commun pour consolider les acquis.
2. Adopter une approche nexus adaptée dans la zone commune qui permet de mettre en évidence les interconnexions et les interdépendances reliant la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la gestion des ressources naturelles, le développement économique local et la cohésion sociale. Elle a également l'avantage d'impliquer toutes les parties prenantes dans l'analyse du contexte, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des activités.
3. Conclure des protocoles d'accord avec les services techniques en partenariat avec les autorités communales en vue de les mobiliser dans la mise en œuvre du programme.
4. Allouer des ressources financières pour la mise en œuvre de l'intervention commune qui doivent être gérées par les ONG SIA en fonction de leurs domaines de compétences.

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 : Note Analytique : Actualisation de la Logique d'Intervention Commune dans la Province du Kouritenga**

#### **Introduction**

Une évaluation intermédiaire de la stratégie d'intervention commune des ONG SIA dans la province du Kouritenga est conduite dans le courant du dernier trimestre de l'année 2024. Les résultats de cette évaluation ont mis en lumière des avancées significatives tout en soulignant des opportunités clés pour optimiser l'efficacité des actions. En effet, les résultats montrent un engagement notable envers la production agricole durable, la gestion des déchets et la promotion de l'entrepreneuriat local. Cependant, pour atteindre un impact véritablement transformateur, il est impératif d'améliorer la structuration et la coordination des initiatives déjà en place. A cet effet, les recommandations proposées, qu'elles soient à court ou à long terme, visent à renforcer la cohérence des efforts déployés tout en capitalisant sur les synergies entre les partenaires. En adoptant une approche inclusive et collaborative, en intégrant les priorités locales et en mobilisant davantage les acteurs locaux, le consortium peut non seulement consolider les acquis mais aussi ouvrir la voie à un développement territorial durable et inclusif. La mise en œuvre de ces recommandations sera essentielle pour assurer l'avenir de cette intervention commune, en favorisant un élan vers un changement positif et durable dans le territoire d'intervention partagé. Il appartient désormais à tous les partenaires de s'unir et de s'engager résolument envers cette vision commune, afin d'apporter des solutions concrètes aux défis rencontrés.

La présente note d'actualisation de la logique d'intervention commune est élaborée dans cet objectif. Cette mise à jour n'a pas pour but de remettre en question la logique d'intervention, mais d'apporter quelques améliorations en se basant sur les forces et les faiblesses constatées, ainsi que les suggestions et recommandations formulées.

A ce titre, l'essentiel de la mise à jour porte sur la redéfinition des objectifs de l'intervention, les changements intermédiaires visés, la stratégie d'intervention, le chronogramme de mise en œuvre et le dispositif de coordination entre les parties prenantes. Néanmoins, il est nécessaire de discuter et de valider ces propositions de manière consensuelle entre les parties prenantes.

#### **La zone d'intervention commune**

La province du Kouritenga est le territoire partagé pour l'intervention commune par les ONG SIA. Les activités lucratives et prometteuses de la province incluent l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et la mécanique. Koupéla et Pouytenga se distinguent comme les deux principales communes urbaines, offrant le plus de dynamisme économique et le plus de potentiel entrepreneurial dans divers secteurs. Dans le domaine de la transformation et de la commercialisation des produits locaux, majoritairement animé par des femmes (que ce soit individuellement ou collectivement), de nombreuses activités existent, mais elles se déroulent de manière artisanale. Les productions sont généralement commercialisées sur les marchés à l'échelle locale ou sont destinées à Ouagadougou et à d'autres villes voisines telles que Zorgho et Tenkodogo.

Les jeunes s'intéressent aux activités économiques, mais ils ne sont pas toujours enclins à innover lorsqu'ils lancent leurs micro-entreprises. Pour garantir la rentabilité de leurs initiatives, il est essentiel de renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles afin d'améliorer la qualité des produits et de diversifier les circuits d'écoulement.

En ce qui concerne la promotion de la consommation locale et d'un système alimentaire territorialisé, plusieurs associations et groupements mettent en place des initiatives. Toutefois, ils se heurtent rapidement à un manque de structuration dans le secteur agricole, car culturellement, les populations ne s'engagent pas largement dans des démarches collectives. Néanmoins, les initiatives individuelles peuvent réussir, en raison d'une demande pour les produits locaux.

À Pouytenga et Koupéla, le commerce prédomine, ce qui entraîne un fort transit et, par conséquent, une accumulation importante de déchets solides. Ainsi, les deux communes rencontrent des difficultés dans la gestion de ces déchets.

Avec ces atouts agricoles, artisanaux et commerciaux, la province du Kouritenga présente un potentiel significatif pour le développement économique, en particulier à travers l'entrepreneuriat féminin et les initiatives de jeunes. Toutefois, la transition vers des pratiques plus innovantes et structurées reste capitale pour maximiser ce potentiel. En effet, il est essentiel de renforcer les capacités des acteurs locaux tout en favorisant une dynamique collective qui valorise la consommation locale et améliore la gestion des déchets.

Seule une approche intégrée et collaborative permettra de relever ces défis et de garantir un avenir durable pour le Kouritenga. La mobilisation de toutes les parties prenantes est donc primordiale pour transformer ces défis en opportunités et construire un système économique résilient et inclusif.

Cependant, afin de générer des résultats transformationnels au cours des deux prochaines années et de tirer parti des bénéfices de la stratégie d'intervention commune, il serait préférable de délimiter plus clairement la zone d'intervention. A cet effet, les deux communes de Koupéla et de Pouytenga peuvent constituer la zone de concentration des interventions.

En effet, elles correspondent actuellement aux zones de concentration de la plupart des parties prenantes. En plus, l'analyse des faiblesses et des opportunités dans la gestion des déchets solides dans les communes de Pouytenga et de Koupéla met en évidence des enjeux cruciaux pour l'amélioration de l'environnement urbain. Les lacunes en matière de collaboration entre les acteurs, le transfert des compétences sans accompagnement adéquat, et l'absence d'une vision systémique pour la gestion des déchets sont des obstacles significatifs. Les opportunités, telles que l'engagement des structures associatives et la possibilité de synergies avec des projets de renforcement des capacités, représentent un potentiel indéniable pour une transformation positive.

### **Objectif Spécifique de l'Intervention**

L'objectif spécifique de l'intervention commune dans la province du Kouritenga (notamment dans les communes de Koupéla et Pouytenga) est de contribuer à la co-construction de systèmes alimentaires durables (SAD) à travers une approche intégrée et multi-acteurs. Cet objectif se décline en cinq domaines de changement :

1. Modes de production agroécologiques et gestion durable de l'environnement : Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et renforcer la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques.
2. Systèmes de collecte, de stockage, de transformation et de commercialisation équitables et durables : Améliorer les chaînes de valeur agricoles et soutenir l'entrepreneuriat local, en particulier pour les femmes et les jeunes.
3. Développement territorial inclusif : Favoriser une gouvernance locale participative et inclusive, en renforçant les capacités des acteurs locaux et en promouvant la co-construction des politiques publiques.
4. Engagement et mobilisation des citoyens : Sensibiliser et mobiliser les populations locales autour des enjeux de durabilité et de citoyenneté mondiale.
5. Participation des femmes : Renforcer la participation des femmes à tous les niveaux de gestion des systèmes alimentaires et de l'environnement.

### **Changements Intermédiaires Visés**

Les **changements intermédiaires visés** par l'intervention commune dans la province du Kourittenga s'articulent autour de cinq domaines clés : l'amélioration des pratiques agroécologiques, le renforcement des chaînes de valeur locales, la gestion durable des déchets solides, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et la participation citoyenne. Ces changements sont essentiels pour atteindre l'objectif global de co-construction de systèmes alimentaires durables (SAD) et de développement territorial inclusif. Ils reposent sur une **stratégie d'intervention intégrée**, où chaque acteur apporte son expertise tout en collaborant avec les autres pour maximiser l'impact des actions.

1. Amélioration des pratiques agroécologiques : Adoption de techniques agricoles durables (compostage, agroforesterie, agriculture hors sol) par les producteurs locaux, avec une réduction de l'utilisation des intrants chimiques.
2. Renforcement des chaînes de valeur locales : Structuration des coopératives et des associations de producteurs, amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits locaux, et accès à des marchés de niche.
3. Gestion durable des déchets solides : Mise en place de systèmes de collecte, de tri et de recyclage des déchets, en particulier dans les communes urbaines de Koupéla et Pouytenga.
4. Autonomisation des femmes et des jeunes : Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes et des jeunes, avec un accès accru aux ressources financières et techniques.
5. Participation citoyenne et gouvernance locale : Implication accrue des communautés locales dans les processus de décision, en particulier dans la gestion des ressources naturelles et des systèmes alimentaires.

### **Stratégie d'Intervention et Dispositif de Coordination entre les Parties Prenantes**

La stratégie d'intervention repose sur une approche intégrée et synergique, où chaque ONG du consortium SIA apporte son expertise spécifique tout en collaborant avec les autres partenaires pour maximiser l'impact des actions. Les trois ONG principales et leurs partenaires locaux interviennent dans des domaines complémentaires :

- Iles de Paix : Production maraîchère et vivrière respectueuse de l'environnement, promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique.
- Humundi : Transformation et commercialisation des produits locaux, soutien à l'entrepreneuriat et aux coopératives.
- Autre Terre : Gestion des déchets solides, promotion de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets.

### **Dispositif de Coordination**

Le **dispositif de coordination** entre les parties prenantes joue un rôle central dans la réussite de cette intervention. Il s'appuie sur des mécanismes de concertation réguliers, tels que les Comités de Gestion (COGES), et sur une communication fluide via des plateformes numériques. La coordination est renforcée par la mise en place d'une **chargée des synergies**, qui veille à l'harmonisation des actions et à la mutualisation des ressources. Cependant, des ajustements sont nécessaires pour améliorer la planification intégrée et la mise en œuvre des synergies.

1. Coordination Opérationnelle : Les ONG SIA et leurs partenaires se réunissent régulièrement dans le cadre des Comités de Gestion (COGES) pour planifier, suivre et évaluer les activités. Ces réunions permettent de partager les informations, d'harmoniser les interventions et de renforcer les synergies.
2. Communication et Partage d'Informations : Une plateforme WhatsApp est utilisée pour faciliter les échanges entre les parties prenantes. La chargée des synergies joue un rôle clé dans l'animation de cette plateforme et dans la coordination des activités.
3. Planification Intégrée : Bien que chaque ONG dispose de son propre plan d'actions, des efforts sont faits pour élaborer un Plan de Travail Annuel Intégré (PTAI) qui définit les responsabilités de chaque acteur et les ressources à allouer.

### **Dispositif opérationnel**

Le mécanisme opérationnel s'appuiera sur le Plan de Travail Annuel Intégré (PTAI), qui est conçu de façon collaborative et consensuelle. Le PTAI comprend tous les plans de travail annuels de chaque intervenant. Les diverses actions sont organisées et programmées afin de garantir leur complémentarité et les synergies entre les différents participants concernés. Ces actions sont accompagnées des tâches additionnelles indispensables pour atteindre les résultats visés, ainsi que des activités de coordination, de suivi et d'évaluation, de communication et de mobilisation des ressources. Uniquement ces actions nécessiteront la quête de financements additionnels.

Pour s'assurer de l'atteinte des résultats poursuivis et faciliter les activités de suivi et d'évaluation les activités des différents acteurs devront être réorganiser en vue de les lier à des produits qui à leur tour concourent à l'atteinte des résultats. A cet effet, la TDC devra être revisiter à ajuster aux objectifs poursuivis pour les deux prochaines années.

Résultats	Produits	Qctivités	Chronogramme	Budget	Responsables
Résultat 1	Produit1	Act1.1	xxxx	xxx	ARFA
		Act 1.2	xxx	xxx	Iles de Paix
		Act ..	xxx	xxx	CNABio
	Produit x	Actx.1	xxx	xxx	Autre Terre
		Actx 2	xxx	xxx	Humundi
		Actx..	xxx	xxx	Yolse Tuuma

Cet outil doit être coconstruit de manière participative avec l'implication de tous les acteurs concernés.

### Liste des Partenaires Impliqués et Description des Complémentarités

#### Partenaires Principaux :

##### 1. ONG SIA :

- Humundi : Transformation et commercialisation des produits locaux, soutien à l'entrepreneuriat.
- Iles de Paix : Agroécologie, production maraîchère et vivrière.
- Autre Terre : Gestion des déchets solides, économie circulaire.

##### 2. Partenaires Locaux :

- ARFA : Formation aux pratiques agroécologiques, accompagnement des producteurs.
- CNABio : Certification biologique, promotion de l'agriculture biologique.
- CEAS Burkina : Appui à la gestion des déchets solides, renforcement des capacités des associations locales.
- Yolse Tuuma : Accompagnement technique et entrepreneurial des associations de femmes et de jeunes.

#### Complémentarités entre les Partenaires :

- Iles de Paix et ARFA : Collaboration pour la promotion de l'agroécologie et la formation des producteurs.
- Humundi et CNABio : Soutien à la certification biologique des produits locaux et à leur commercialisation.
- Autre Terre et CEAS Burkina : Gestion des déchets solides et promotion de l'économie circulaire.
- Yolse Tuuma et les associations locales : Renforcement des capacités entrepreneuriales et techniques des femmes et des jeunes.

#### Calendrier Indicatif jusqu'en Décembre 2026

Le **calendrier indicatif** présenté ci-dessous, détaille les principales étapes et activités prévues jusqu'à la fin de l'intervention en décembre 2026. Ce calendrier vise à assurer une mise en œuvre cohérente et efficace des actions, tout en permettant des ajustements en fonction des résultats intermédiaires et des besoins émergents.

- **2024 :**
  - Révision et finalisation de la note de cadrage.
  - Élaboration du Plan de Travail Annuel Intégré (PTAI) pour 2025.
  - Mise en place des outils de suivi et d'évaluation des synergies.
- **2025 :**
  - Mise en œuvre des activités définies dans le PTAI.
  - Organisation de réunions trimestrielles (COGES) pour le suivi des actions.
  - Renforcement des capacités des acteurs locaux (formations, appuis techniques).
- **2026 :**
  - Évaluation des résultats obtenus.
  - Consolidation des acquis et documentation des bonnes pratiques pour assurer la capitalisation des expériences.
  - Ajustement des stratégies et des actions en fonction des résultats de l'évaluation.
  - Préparation du prochain programme commun (2027-2031).

## Conclusion

L'actualisation de la logique d'intervention commune dans la province du Kourittenga repose sur une approche intégrée et synergique, visant à renforcer les systèmes alimentaires durables et à promouvoir un développement territorial inclusif. Les résultats de l'évaluation intermédiaire ont mis en évidence des points forts, tels que la complémentarité des actions des ONG SIA et leurs partenaires, ainsi que des points faibles, notamment la nécessité d'une meilleure coordination et d'une planification plus intégrée. Les recommandations formulées, telles que l'élaboration d'un Plan de Travail Annuel Intégré et la mise en place d'outils de suivi, permettront d'améliorer l'efficacité et la durabilité des actions menées jusqu'en décembre 2026. En adoptant une approche nexus, qui relie la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et le développement économique local, le consortium SIA pourra maximiser l'impact de ses interventions et contribuer à un développement harmonieux et durable de la province du Kourittenga.

**Annexe 2 : Liste des personnes consultées**

N°	Nom et Prénom	Structure/Fonction	Contacts
1	Christian Legay	Directeur Pays Autre Terre	Email : christian.legay@autreterre.org
2	Romuald Compaoré	Chargé de mission Autre Terre	Email : Romuald.compaore@autreterre.org
3	Martine Minoungou	Personne ressource commune	Email : Martine.minoungou@progsia.org
4	Trinette	Unité d'appui au Programme au siège de Iles de Paix, Belgique	Email : trinette.slaa@ilesdepaix.org
5	Alimata Sawadogo	Directrice Pays, Humundi	Email : asa@humundi.org Tél : 70178880
6	Ramata Touré	Chargée d'appui aux partenaires, Humundi	Email : rto@humundi.org Tél : 70649076/55690148
7	Nacanbo Idrissa	Chargé d'appui commercialisation, Humundi	Email : ina@humundi.org Tél : 77156666
8	Adama Gnanou	Chargé d'appui plaidoyer Afrique de l'Ouest, Humundi	Email : agn@humundi.org Tél : 64535095
9	Nadège Kabré	Chef de projet Burkinariat boost Yolse Tuuma	
10	Yasmine Compaoré	Chef de projet Yolse Tuuma	
11	Amélia Bazi	Coordonnatrice Yolse Tuuma	Email : amelia.bazi@autreterre.org Tél : 56060404
12	Yougbare Souleymane	Directeur technique, CNABio	
13	Hema Léa	Coordonnatrice, CNABio	
14	Traoré Abdoulaye	Directeur pays, Iles de Paix	Email : Abdoulaye.traore@bf.ilesdepaix.org
15	Soubeaga Modeste	Iles de Paix	Email : Modeste.soubeaga@bf.ilesdepaix.org Tél : 70972023/7874995
16	Eva Fernández Tintero	Autre Terre Belgique	Email : eva.fernandez@autreterre.org
17	Julia Malaise	Humundi Belgique	Email : jma@humundi.org
18	François Vandercam	Humundi Belgique	Email : va@humundi.org>
19	Naré Claudine	SCOOP Teeg wendé	
20	Koudougou Joseph	Relai Kanrin	
21	Sankara Evelyne	ARFA	71 22 60 26
22	Tenkodogo Roland	ARFA	70 56 69 27
23	Kinda	ARFA	63771111
24	Sawadogo Bernard	DPA/Kourittenga	70300507
25	Sawadogo	Mairie	
26	Bilgo Ali	CEAS Burkina	78 25 50 00
27	Soulama	CEAS Burkina	71 32 01 59
28	Oubda Augustine	AWFK/Présidente	

### Annexe 3 : Participants au focus group

#### 1) Avec la Coopérative Teeg wendé de Kanrin

N°	Nom & Prénom	Statut
1	WAONGO Josephine	Membre Scoop Teeg Wendé
2	BEMBAMBA Evelyne	Membre Scoop Teeg Wendé
3	NARE Claudine	Présidente Scoop Teeg Wendé
4	BELEMSIGRI Cécile	Secrétaire Scoop Teeg Wendé
5	YAMEOGO Agnès	Membre Scoop Teeg Wendé
6	DAMBRE Noëlie	Secrétaire adjointe Scoop Teeg Wendé
7	SAWADOGO Christine	Membre Scoop Teeg Wendé
8	KOUDA Pauline	Comité de veille
9	OUBDA Pauline	Membre Scoop Teeg Wendé
10	DIATIN Julienne	Membre Scoop Teeg Wendé
11	KIELEM Félicité	Membre Scoop Teeg Wendé
12	OUEDRAOGO Salomé	Membre Scoop Teeg Wendé
13	DAMIBA Noëlie	Membre Scoop Teeg Wendé
14	SAMANDOULGOU Jeanne	Membre Scoop Teeg Wendé
15	DAMBRE Ernest	Membre groupe CEF
16	KOUDOUGOU Joseph	Comité de veille
17	SILGA Nathalie	Membre Scoop Teeg Wendé
18	Kyelem Paul	Membre groupe CEF
19	Kyelem Romual	
20	Kyelem Mathurin	
21	Kyelem Aline	
22	Belemkoaba Eugénie	
23	Vebamba Simon	
24	Kouda Safiatou	
25	Kabré Sidonie	
26	Ouangré Micheline	

#### 2) Avec les bénéficiaires du maraichage et de la culture hors sol

N°	Nom	Prénom(s)
1	ZOUNGRANA	Alexine
2	COMPAORE	Nafissatou
3	BELEMSIGRI	Raymond
4	BELEMBAOGO	Romain
5	SONDO	Souleymane
6	KOLANI	Maxime

**3) Avec les transformatrices (APFD) et les CEF de Dassoui**

<b>N°</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Structure/fonction</b>	<b>Contact</b>
1	Balma Charlotte	Transformatrice	
2	Balma Germaine	Transformatrice	
3	BAMBARA Mamounata	Trésorière adjointe	
4	DJINGANE Absèta	Trésorière	
5	DJINGANE Hamado	Membre CEF	
6	DJINGANE Issaka	Membre CEF	
7	GAMENE Hamado	Membre CEF	
8	GAMENE Moussa	Membre CEF	
9	Guengané Absèta	Transformatrice & membre CEF	
10	Kanfo Ilias	Relais CEF	
11	Moné Adissa	Transformatrice (conseillère)	
12	OUBDA Salif	Membre CEF	
13	SIBORE Hamidou	Membre CEF	
14	TAMALGO Mamounata	Présidente adjointe	
15	TAMALGO Saoudata	Membre CEF	
16	Yankine Awa	Transformatrice & membre CEF	

**Annexe 4 : Termes de référence de la mission**

[SIA2\\_TDR Evaluation intermédiaire BF\\_VF.pdf](#)

## Annexe 5 : Guide d'entretien

Thématiques à traiter :	Burkina Faso/Kourittenga
Coordination entre acteurs	X
Bilan de la mise en œuvre	X
Résultats observés	X
Pertinence et durabilité de la stratégie	X
Recommandations pour la suite	X

### Note au facilitateur :

#### Objectifs de la discussion

Le Consortium SIA a chargé le Cabinet EAC de réaliser l'évaluation intermédiaire des synergies et des collaborations établies par SIA et ses partenaires dans la zone d'intervention commune du programme Feed Good au Burkina Faso. Cette évaluation répond à la volonté de faire un premier bilan de cette expérience collective afin de :

1. Tirer les conclusions après la moitié de sa mise en œuvre et identifier les éventuels ajustements nécessaires d'ici la fin du programme (fin de 2026) ;
2. Dégager les principales leçons apprises après ces deux années de travail en commun ;

Pour répondre à ces questions, l'équipe d'évaluation de EAC va réaliser des groupes de discussion et des entretiens individuels avec les parties prenantes concernées.

Cet entretien fait partie du processus de collecte de données décrit ci-dessus. Il durera environ **60 minutes**.

#### Protection des données

Le Cabinet EAC se conforme aux directives en vigueur au Burkina Faso sur la protection des données. Les informations que vous nous fournissez resteront anonymes, et le rapport final ne vous nommera pas. Toutes vos données personnelles seront automatiquement supprimées après un an. Veuillez également noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données que vous nous avez communiquées à l'issue de cet entretien en vous adressant au cabinet EAC à l'adresse email : [eac@fasonet.bf](mailto:eac@fasonet.bf).

Acceptez-vous de participer à cet entretien ou discussion de groupe ?

- Oui**
- Non**

Date:	Lieu de l'entretien (localisation / à distance)	Membres de l'équipe présent à l'entretien	
INTERVIEWE(S)			
Nom	Organisation et fonction	Contact mail / téléphone	Genre (M / F)

Généralités

Depuis combien de temps êtes-vous sur le Programme ?

Avez-vous participé à la formulation ?

Quelle est votre compréhension d'intervention commune ?

Quelle est votre compréhension de synergie dont on parle dans le projet ?

### Q1 : Bilan de la mise en œuvre

Etablir un bilan de ce qui a été mis en place par les équipes SIA et leurs partenaires dans la province de Kourittenga à ce jour et ce qui reste à développer dans le cadre de l'intervention commune.

N°	Code matrice	Sous questions	
1.1	Bilan de la mise en œuvre	1.1.1 Dans quelle mesure la note de cadrage a-t-elle été mise en œuvre ?	
		1.1.2 Quelles sont les actions développées et les ressources mises à disposition pour la mise en œuvre de cette stratégie ?	
1.2	Bilan de la mise en œuvre	1.2.1 Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles adaptées aux besoins pour sa mise en œuvre ?	
		1.2.2 Est-ce que ces ressources sont utilisées de façon optimale ?	
		1.2.3 Parmi les synergies priorisées par les différents acteurs du programme, quelles sont celles qui sont déjà opérationnelles et dans quelle mesure apportent-elles une plus-value aux publics ciblés par le programme dans la zone ?	
		1.2.4 Quelles sont celles qui doivent encore être opérationnalisées ?	
1.3	Bilan de la mise en œuvre	1.3.1 Les synergies sont-elles plutôt de nature stratégique, opérationnelle ou financière ?	
1.4	Bilan de la mise en œuvre	1.4.1 Quelles sont les contraintes et les difficultés pour la mise en œuvre de l'action commune dans la province de Kourittenga depuis le lancement du Programme Feed Good ? Quelles sont les opportunités ?	
1.5	Bilan de la mise en œuvre	1.5.1 Globalement, quelle est l'efficacité et la valeur ajoutée du travail en synergie dans la zone commune ?	
		1.5.2 A ce jour, dans quelle mesure une coordination et une intégration plus poussée entre les différentes parties prenantes sont-elles envisagées afin de dépasser le travail en synergie ?	
1.6	Bilan de la mise en œuvre	1.6.1 Actuellement, dans quelle mesure le travail en synergie permet-il de réaliser des économies d'échelle et/ou de gagner en efficacité dans la zone ?	

### Q2 : Coordination entre acteurs

Analyser la qualité des synergies et de la coordination des actions développées par les ONG SIA et leurs partenaires dans le cadre de l'intervention commune.

N°	Code matrice	Sous questions	
----	--------------	----------------	--

## Evaluation intermédiaire des synergies et collaborations établies par SIA et ses partenaires en zone commune

2.1	Coordination	2.1.1 Quels sont les mécanismes de coordination, de planification et de suivi qui ont été développés entre les différentes parties prenantes afin d'assurer la mise en œuvre de l'intervention commune dans la province de Kourittenga (à la fois entre membres du consortium SIA et avec/entre les partenaires actifs dans la zone commune) ?	
2.2	Coordination	2.2.1 Dans quelle mesure ces mécanismes de coordination, de planification et de suivi communs sont-ils utilisés et sont-ils efficaces ?	
2.3	Coordination	2.3.1 Dans quelle mesure les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes sont-ils clairement définis et compris par tous ?	
2.4	Coordination	2.4.1 Quel est le niveau de complémentarité réel en termes de compétences, de ressources et d'expertises mises à disposition dans le cadre de l'intervention commune dans la province ?	
		2.4.2 Cette complémentarité pourrait-elle être renforcée, et le cas échéant, comment ?	

### Q3 : Résultats observés

Mesurer et analyser le degré d'atteinte des résultats (à ce stade du programme) ainsi que leur qualité en termes de co-construction d'un SAD dans la province de Kourittenga à travers le renforcement de ses acteurs.

N°	Code matrice	Sous questions	
3.1	Résultats	3.1.1 Quels sont les principaux changements en lien avec l'intervention commune qui sont observés au niveau des parties prenantes à ce jour dans la zone commune ?	
3.2	Résultats	3.2.1 Dans quelle mesure constate-t-on une amélioration des capacités des acteurs ciblés par l'intervention dans la province de Kourittenga depuis le début du programme (2022) ?	
3.3	Résultats	3.3.1 Les acteurs sont-ils impliqués dans des dynamiques de gouvernance territoriale (espaces de concertation, dialogue multi-acteurs...) en lien avec les politiques alimentaires ou les systèmes alimentaires durables ?	
		a) Si oui, quelle est l'implication des acteurs cibles dans les espaces ou dynamiques locales liés aux SAD ?	
		b) Quel niveau de participation, quels outils de diagnostic utilisés et quelle porte d'entrée privilégiée pour aborder la thématique (environnement, gestion des déchets, production locale, sensibilisation grand public, développement de marchés locaux, etc.) ?	
		c) De quel niveau territorial parle-t-on ?	
		3.3.2 Si non, comment les partenaires SIA et les ONG SIA font-ils le lien entre la thématique et l'approche SAD (telle qu'approchée dans la ToC du programme Feed Good) ?	
3.4	Résultats	3.4.1 Dans quelle mesure la formulation et la mise en œuvre de la stratégie d'intervention commune contribue-t-elle à l'émergence progressive d'un système alimentaire plus durable dans la province de Kourittenga ?	

### Q4 : Pertinence et durabilité de la stratégie

## Evaluation intermédiaire des synergies et collaborations établies par SIA et ses partenaires en zone commune

Vérifier la pertinence et la durabilité de la stratégie développée pour répondre à l'objectif de participer à la co-construction d'un SAD dans la province de Kourittenga.

N°	Code matrice	Sous questions	
4.1	Pertinence et durabilité de la stratégie	4.1.1 La stratégie développée dans la note de cadrage est-elle pertinente et répond-elle aux besoins identifiés par les publics-cibles ainsi qu'aux réalités de travail des ONG SIA et de ses partenaires ?	
4.2	Pertinence et durabilité de la stratégie	4.2.1 Dans quelle mesure la stratégie développée pour la zone commune et l'approche « Système alimentaire durable » résonnent-elles avec les préoccupations des acteurs locaux ?	
4.3	Pertinence et durabilité de la stratégie	4.3.1 Quel est le degré d'implication des autorités locales et des acteurs-cibles dans la définition de l'intervention commune et dans sa mise en œuvre ?	
		4.3.2 Dans quelle mesure les actions sont-elles portées et appropriées par les partenaires présents dans la zone commune ?	
4.4	Pertinence et durabilité de la stratégie	4.4.1 Dans quelle mesure l'approche commune prend-elle en compte les aspects de durabilité (d'un point de vue financier, social et technique) de l'intervention ?	
4.5	Pertinence et durabilité de la stratégie	4.5.1 Quel système est mis en place pour assurer la pérennité des résultats après la fin de l'intervention commune ?	

### Q5 : Recommandations pour la suite

Proposer des recommandations/proposer des orientations permettant : (i) D'améliorer le fonctionnement de l'approche commune dans la zone, gagner en efficacité et en impact et assurer l'atteinte de l'objectif fixé d'ici fin 2026 ; (ii) D'alimenter la réflexion du consortium dans le cadre de la formulation d'un nouveau programme 2027-2031.

N°	Code matrice	Sous questions	
5.1	Recommandations	5.1.1 Dans quelle mesure est envisageable et souhaitable de renforcer l'intégration des actions dans le cadre d'une intervention coordonnée ?	
		5.1.2 Quelles sont les recommandations à ce propos ?	
5.2	Recommandations	5.2.1 Est-il nécessaire de réorienter la note de cadrage :	
		a) D'ici la fin du programme Feed Good (décembre 2026) ;	
		b) Dans le cadre de la formulation d'un nouveau programme commun de 5 ans dans la zone (2027-2031) ?	
		c) Quelles sont les principales recommandations à ce propos ?	
5.3	Recommandations	5.3.1 Globalement, quelles sont les pistes d'amélioration et les recommandations pour l'intervention commune dans la province de Kourittenga d'ici la fin du programme ?	
		5.3.2 Globalement, quelles sont les pistes d'amélioration et les recommandations pour un nouveau programme quinquennal ?	

**Annexe 6 : Nature de synergies et leur effectivité**

<b>Désignation</b>	<b>Synergie 1 :</b> Partage d'informations sur les prévisions ou programmes d'activités par les ONG SIA et partenaires de la ZC	<b>Synergie 2 :</b> Tenue de réunions/sorties conjointes dans la zone commune	<b>Synergie 3 :</b> Organisation d'actions communes de promotion et de plaidoyer en faveur des SAD et la Gestion Durable de l'Environnement dans la province du Kourittenga	<b>Synergie 4 :</b> Renforcement des capacités organisationnelles, techniques, entrepreneuriales et commerciales des Coopératives appuyées	<b>Synergie 5 :</b> Intégration des cibles de AT (CEAS) et Humundi (APFD, AWFK) dans les appuis-conseils de IdP (ARFA)	<b>Synergie 6 :</b> Partage d'informations de marchés de niche agro écologiques sur des filières porteuses comme le Niébé, le Soja, le Sésame...	<b>Synergie 7 :</b> Identifier et capitaliser les bonnes pratiques et approches innovantes en matière de synergies dans la ZC	<b>Synergie 8 :</b> Plaidoyer pour un accès au financement	<b>Synergie 9 :</b> Mise en relation entre Coopératives de producteurs et Coopératives de transformation	<b>Synergie 10 :</b> Appui à la mise en place d'unités économiques
<b>Organisation Lead</b>	SIA (RH commune Synergies et Plaidoyer)	Autre Terre	Humundi (Responsable Plaidoyer & RH Commune SIA)	Humundi (Responsable Appui à la Commercialisation)	ARFA	Humundi (Responsable Appui à la Commercialisation) & CNABio	Autre Terre	Humundi	ARFA	CEAS Burkina
<b>Organisations membres</b>	Humundi, Iles de Paix, Autre Terre, ARFA, CNABio, CEAS-BF, Yolse Tuuma	*Humundi avec APFD et AWFK, *IdP avec ARFA, *AT avec CEAS, CNABio, Yolse Tuuma.	Humundi, Autre Terre, CNABio, CCA-AE/AB Zone Est	Humundi, Iles de Paix, ARFA, CEAS Burkina ; Yolse Tuuma, CNABio	Humundi, Iles de Paix, Autre Terre, CEAS-Burkina, ARFA	Humundi, Iles de Paix, Autre Terre, CNABio, ARFA	Iles de Paix, Humundi, Autre Terre.	Yolse Tuuma, Humundi, CEAS Burkina	ARFA, AWFK, APFD	CEAS Burkina, Yolse Tuuma, Centre d'innovation de Tenkodogo
<b>Effectivité</b>	Oui. Groupe WhatsApp, partage d'infos dans le groupe sur	Oui. Tenue de COGES permettant de voir les réalisations et de	Non. Pas réellement du plaidoyer mais interpellation (foires, journées	Oui : Ex des coopératives de Humundi avec les 4 associations du CEAS. Humundi	Non. Avec le non-fonctionnement du centre de tri.	Plus ou moins. La mise en relation avec les productions de ARFA est ok, mais pas comme espéré :	Non. Pas de synergies innovantes encore identifiées.	Non : Pas mis en œuvre dans la zone commune.	Oui. Il y a eu des rencontres d'échanges entre ARFA et AWFK et entre les	Non. C'est le travail que fait Yolse Tuuma avec les coopérative

Evaluation intermédiaire des synergies et collaborations établies par SIA et ses partenaires en zone commune

	les formations, partage du programme d'activité.	renforcer les synergies.	promotionnelles, festival alimentaire délocalisé)	accompagne les coopératives à se structurer, à promouvoir leurs produits. Yolse Tuuma est associée à cette synergie, CNABio appuie les femmes à labeliser leurs produits. ARFA les forme en technique de compostage.		ARFA n'arrive pas à répondre à la demande des femmes.			coopératives.	s du CEAS. Elles sont en association et vont tenter d'aller en coopératives
Nature de la synergie (stratégique, opérationnelle, financière)	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle	Opérationnelle

